

ARKAB OUVRE LA 14e ÉDITION DU NAPEC

ZOOM SUR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Pages 4 et 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8609 MARDI 6 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CHANEGRIHA :

«L'ANP déjoue le desseins ignobles des criminels»

Page 3

PRÉTENDUE VISITE DE TEBBOUNE EN ESPAGNE

UN REPORT QUI N'A JAMAIS EXISTÉ

Une visite qui n'a jamais été programmée peut-elle être reportée ? La question résume à elle seule les dérives d'une presse obsédée par l'Algérie quels que soient les pots cassés sur le dos de l'éthique. Un déplacement fictif et démenti par la présidence algérienne, qui illustre une nouvelle fois les manœuvres de désinformation et le manque d'éthique de certains médias pour nuire à l'Algérie. Page 3





77e ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Des liens ancestraux avec l'Algérie

Pages 7, 8 et 9

TRAFIC DE DROGUE

Neuf premières condamnations à mort

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LA PEINE CAPITALE DÉFENDUE AU SÉNAT

Boudjemâa présente le nouveau tour de vis

Après son adoption par l'APN, le projet de loi modifiant et complétant le code pénal a été défendu, hier, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, devant la commission compétente du Conseil de la nation. Le ministre y a détaillé les principales dispositions relatives à la peine capitale pour certains crimes liés aux incendies volontaires et à l'enlèvement d'enfants, tout en excluant les circonstances atténuantes pour les faits concernés.

M. Boudjemâa a déclaré que « le législateur est appelé à accompagner la dynamique de la société et son évolution permanente et à faire face avec fermeté aux différentes formes de criminalité », lors de son intervention devant la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale et de l'aménagement du territoire du Conseil de la nation. Il a ainsi mis en avant l'adaptation de la législation pénale aux nouvelles formes de criminalité.

Le premier volet concerne les incendies volontaires. Le projet encadre notamment les actes consistant à mettre délibérément le feu aux forêts, maquis, champs cultivés ou non cultivés, arbres, coupes d'arbres ou bois entreposés dans les forêts, dans les situations prévues par le texte.

Le dispositif concerne également les incendies visant des biens publics ou privés lorsqu'ils sont commis sur instigation ou au profit d'un Etat étranger ou d'une partie étrangère, dans le cadre de crimes de trahison ou de collaboration avec une puissance étrangère, ou encore au sein d'une organisation criminelle organisée.

Sont également ciblés les actes portant atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à l'unité nationale, à la stabilité des institutions et à leur fonctionnement normal, à l'économie nationale ou aux ressources environnementales, forestières, végétales, animales et agricoles.

Le ministre a fait valoir que l'évolution du phénomène justifie un encadrement pénal renforcé, soulignant que « les enquêtes judiciaires et sécuritaires menées ces dernières années ont fait apparaître une transformation dangereuse et préoccupante des méthodes utilisées dans la commission des incendies ».

Lotfi Boudjemâa a également mis en avant l'ampleur des conséquences de ces actes, relevant qu'« ils portent atteinte aux vies humaines, au couvert végétal, à l'équilibre écologique, à la biodiversité et à l'économie nationale ».


Lotfi Boudjemâa.

Le projet prend en compte les différents rôles dans la préparation et l'exécution de ces actes, notamment ceux qui les provoquent, les encouragent, les financent, les organisent ou en facilitent la commission. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication ainsi que des réseaux sociaux est également intégrée au dispositif.

Le garde des Sceaux a tenu à souligner que « le présent projet traduit la ferme volonté politique des hautes autorités du pays de lutter avec toute la rigueur de la loi contre ces actes criminels dangereux ».

L'autre axe important du texte concerne les crimes d'enlèvement d'enfants. Le projet prévoit la peine capitale lorsque l'enlèvement est accompagné de torture, d'agression sexuelle ou de mutilation. « Ces actes comptent parmi les formes les plus odieuses de criminalité ciblant les enfants », a déclaré Lotfi Boudjemâa, qui a défendu un renforcement de la protection pénale accordée aux mineurs.

Il a précisé que le nouveau dispositif vise à « renforcer la protection pénale accordée aux enfants dans notre législation nationale ». Il vient ainsi compléter les dispositions existantes du code de protection de l'enfant, du code pénal et de la loi relative à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement de personnes.

Pour les faits concernés par le projet, les personnes condamnées ne pourront pas bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le code pénal. « La protection des vies humaines, des biens et des richesses nationales est une responsabilité qui ne souffre aucune négligence », a rappelé le ministre.

REFONTE COMPLÈTE DE LA JUSTICE MILITAIRE

La commission du Conseil de la nation a également entendu Lotfi Boudjemâa sur le projet de loi portant approbation de l'ordonnance n° 26-01 du 27 juin 2026 relative au code de justice militaire, lui aussi adopté par l'APN le 1er octobre.

Composé de 360 articles, le texte procède à une révision globale du dispositif afin de l'adapter aux évolutions constitutionnelles et institutionnelles intervenues depuis la Constitution de 2020 et de rapprocher ses procédures du nouveau code de procédure pénale.

Le ministre a tenu à préciser la nature de cette justice, déclarant que « la justice militaire est une justice pénale spécialisée et non une justice pénale exceptionnelle », soulignant qu'elle est exercée « au nom du peuple », sous le contrôle de la Cour suprême et dans le respect de la légalité, du procès équitable, de la dignité et des droits de l'homme.

Le nouveau code consolide le double degré de juridiction et renforce les garanties accordées à la défense. « Il consacre notamment le rôle de l'avocat à toutes les étapes de la procédure d'instruction et du procès », a précisé Lotfi Boudjemâa, ajoutant que le texte prévoit également l'obligation de motiver les jugements et décisions.

Les juridictions militaires seront organisées autour de tribunaux militaires de première instance et de conseils d'appel militaires dans chaque région militaire. Le contrôle de la garde à vue est parallèlement renforcé. Les officiers de police judiciaire militaire devront informer immédiatement le procureur militaire de tout placement en garde à vue, tandis que les magistrats du parquet militaire effectueront des visites périodiques des lieux concernés, au moins tous les trois mois.

Le texte introduit enfin de nouvelles dispositions relatives à la protection des informations et des systèmes informatiques de l'Armée nationale populaire, notamment en matière d'accès illicite aux systèmes de traitement automatisé de données militaires et de transmission à l'ennemi d'informations susceptibles de porter atteinte aux opérations ou à la sécurité des installations militaires.

Après leur adoption par l'APN, les deux textes poursuivent ainsi leur parcours législatif au Conseil de la nation. Le projet de modification du code pénal sera présenté en séance plénière ce mardi, tandis que le texte relatif au code de justice militaire sera examiné demain, avant le vote sur les deux projets.

Sihem Bounabi

AFFAIRE DE DROGUE À ALGER

Neuf condamnations à mort sous la loi de 2025

LA CHAMBRE criminelle de première instance de Dar El-Beïda a prononcé, dans la nuit de dimanche à lundi, neuf condamnations à la peine capitale dans une affaire de trafic portant notamment sur plus de 113 kg de cocaïne et 225 030 comprimés de prégabaline. Prononcées en application de la loi n° 25-03 du 1er juillet 2025, ces condamnations sont à distinguer du texte actuellement soumis au Conseil de la nation, qui concerne notamment les incendiaires criminels et les auteurs d'enlèvements d'enfants.

La chambre criminelle de première instance relevant de la cour d'Alger a ainsi prononcé « les premières condamnations à la peine capitale en application de la loi n° 25-03 du 1er juillet 2025 relative à la prévention des stupéfiants et des substances psychotropes et à la répression de l'usage et du trafic illicites de ces substances ».

Au total, neuf accusés ont été condamnés à mort. Trois, présents à l'audience, ont été condamnés en leur présence, tandis que six autres ont écopé de la même peine par contumace.

L'enquête aurait conduit à l'arrestation de plusieurs suspects dans une ferme située à Ouled Fayet, à l'ouest d'Alger, où les enquêteurs auraient découvert d'importantes quantités de stupéfiants. Le dossier porte notamment sur 113 kg de cocaïne et 225 030 comprimés de prégabaline.

Selon l'accusation, les prévenus étaient poursuivis pour des faits d'importation, de transport, d'expédition, de stockage et de détention à des fins de vente de stupéfiants et de substances psychotropes, dans le cadre présumé d'un groupe criminel organisé. Le dossier comprend également des faits de contrebande, d'usurpation d'identité, d'immigration clandestine, de séjour irrégulier et de blanchiment d'argent.

Certains chefs d'accusation portent, en outre, sur des faits présumés commis dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale et de troubler l'ordre et la sécurité publics.

La même juridiction a prononcé d'autres peines à l'encontre de plusieurs prévenus. Deux accusés, dont l'un est un ressortissant africain, ont été condamnés à 20 ans de réclusion criminelle. Deux autres ont écopé de sept ans d'emprisonnement ferme, assortis d'une amende de 5 millions de dinars, pour des faits de détention de substances psychotropes à des fins de vente. Trois autres prévenus ont été acquittés de l'ensemble des charges retenues contre eux.

Selon les éléments de l'accusation, le réseau serait dirigé par un dénommé « Tabsi » ou « Assiette », avec la participation présumée de « Kibira ». Les deux individus se seraient, selon les mêmes éléments, apprêtés à transporter une importante cargaison de drogues et de psychotropes depuis une wilaya du Sud vers les villes du Nord.

L'affaire remonte au 10 septembre 2025, date à laquelle les services concernés auraient reçu des informations faisant état de l'existence d'un réseau soupçonné d'être impliqué dans le trafic et le transport de stupéfiants et de substances psychotropes.

Les faits et le rôle attribué à chacun des prévenus relèvent toutefois des accusations retenues dans le cadre de la procédure judiciaire. Les personnes concernées bénéficient de la présomption d'innocence jusqu'à l'épuisement des voies de recours prévues par la loi.

Ces condamnations interviennent alors que le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, avait affiché, le 22 septembre 2026 à Oran, sa volonté d'activer la peine de mort à l'encontre des trafiquants de drogue face à « la grave menace que représentent les drogues, notamment avec la saisie de grandes quantités de comprimés et de nouvelles substances stupéfiantes, à l'instar de la cocaïne et de l'héroïne ».

La loi n° 25-03 du 1er juillet 2025 relative aux stupéfiants et aux substances psychotropes constitue le fondement juridique des condamnations prononcées dans cette affaire. Elle prévoit la peine capitale pour certains crimes liés au trafic de ces substances.

Cette évolution doit être distinguée du texte actuellement examiné par le Parlement, adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN) et soumis au Conseil de la nation, qui porte notamment sur les incendiaires criminels et les auteurs d'enlèvements d'enfants.

Il convient de noter que la peine de mort était déjà prévue par le code pénal pour plusieurs crimes, notamment les actes terroristes et certains homicides volontaires avec préméditation. Son application demeure toutefois soumise au moratoire en vigueur.

Khalil Aouir

PRÉTENDUE VISITE DE TEBBOUNE EN ESPAGNE

Un «report» qui n'a jamais existé

Une visite qui n'a jamais été programmée peut-elle être reportée ? La question résume à elle seule les dérives d'une presse obsédée par l'Algérie quels que soient les pots cassés sur le dos de l'éthique.

S'appuyant sur un article trompeur du média espagnol The Objective, plusieurs organes de presse marocains se sont empressés de relayer l'annulation d'une prétendue visite du président Tebboune à Madrid. Un déplacement totalement fictif et démenti, dimanche soir, par la présidence algérienne, qui illustre une nouvelle fois les manœuvres de désinformation et le manque d'éthique de certains médias pour nuire à l'Algérie.

Le recours aux canulars et le manque de rigueur éthique caractérisent trop souvent le traitement de l'actualité algérienne par les médias marocains.

La dernière manœuvre en date repose sur la reprise orchestrée d'une fausse information initialement publiée par le média espagnol The Objective.

S'appuyant sur une « source diplomatique espagnole » anonyme, le média ibérique affirmait que Madrid aurait décidé de reporter une visite officielle du président Abdelmadjid Tebboune en Espagne.

Sans la moindre vérification, des médias marocains se sont emparés de cette opportunité pour construire leur propre récit et s'en prendre à l'Algérie, autour d'un déplacement dont personne n'avait pourtant jamais entendu parler.

Interrogée dans l'émission C.SHOW de la chaîne AL24 NEWS, une source bien informée de la présidence de la République algérienne a tenu à rétablir la vérité :

« On ne reporte pas une visite qui n'a jamais été prévue et qui ne figure pas du tout dans l'agenda du président Tebboune. D'abord, il n'a jamais été question d'un quelconque déplacement du président Tebboune en Espagne et ça n'a jamais été évoqué par aucune des deux parties ».



Nouvelles manœuvres de désinformation.

Pour offrir un semblant de réalisme à cette infox, l'article de départ a sciemment exploité le calendrier diplomatique en le faisant coïncider avec la tenue prochaine de la 8e réunion de haut niveau algéro-espagnole. Une confusion rapidement démontée par la présidence algérienne. « En revanche, il est question de la 8e réunion de haut niveau algéro-espagnole qui devait se tenir à cette période, sans date précise, et qui n'est pas concernée par le président de la République », précise la même source. Sur le plan institutionnel et organisationnel, ce sommet est traditionnellement dirigé par les chefs de gouvernement : « Cette réunion a de tout temps été présidée par les Premiers ministres des deux pays et ce sera le cas pour cette huitième réunion. »

En relayant aveuglément cette fausse visite pour fabriquer une polémique diplomatique de toutes pièces, la presse marocaine, prise en défaut, montre une fois de plus sa promptitude à exploiter les récits trompeurs de médias tiers pour peu qu'il s'agisse de cibler l'Algérie.

Majda Khellaf

CHANEGRIHA LORS DE L'INSTALLATION DU COMMANDANT DE LA 1re RÉGION :

«Des opérations de qualité contre les résidus terroristes»

LE GÉNÉRAL d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé, hier à Blida, à maintenir le niveau de préparation du corps de bataille et à poursuivre la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic. Il a salué les résultats obtenus par les unités de la 1re région militaire dans la lutte contre les résidus terroristes.

Le général d'armée Saïd Chanegriha s'exprimait à l'occasion de l'installation du général-major Noureddine Haddad à la tête de la 1re région militaire, en remplacement du général-major Ali Sidane. Dans une allocution d'orientation prononcée devant les cadres et personnels du commandement de la 1re région militaire, et diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités de la région, il a souligné que « le Haut Commandement de l'ANP accorde un intérêt particulier à la 1re région militaire, compte tenu de ses spécificités par rapport aux autres régions militaires ».

Il a appelé, à cette occasion, à maintenir l'effort de préparation du corps de bataille afin de garantir une disponibilité permanente et une capacité d'adaptation aux différentes situations.

« Ainsi, et afin que les efforts déployés au sein de cette région sensible soient effectivement fructueux et se traduisent concrètement sur le terrain, il vous appartient d'accorder toute l'attention et l'intérêt nécessaires à la poursuite de l'effort de préparation du corps de bataille, pour assurer une disponibilité permanente à même de faire face à toute éventualité et une adaptation optimale aux diverses circonstances et évolutions », a-t-il déclaré.

Le chef d'état-major a également appelé à poursuivre « avec persévérance et efficacité » la lutte contre le terrorisme, le narcotrafic et les crimes connexes, afin de contribuer à consolider la sécurité et la stabilité sur l'ensemble du territoire de la région.

« Dans ce contexte, je tiens à saluer les résultats positifs obtenus dans la lutte contre les résidus terroristes, grâce à des opérations de qualité ayant permis d'éliminer de nombreux criminels, de mettre en déroute ces groupuscules égarés, traîtres à la nation et de mettre en échec leurs desseins ignobles, visant à porter atteinte à la sécurité des citoyens », a-t-il déclaré.

La cérémonie d'installation officielle du général-major Noureddine Haddad s'est déroulée au siège du commandement de la 1re région militaire à Blida. Elle a été supervisée au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, par le général d'armée Saïd Chanegriha.

Au début de la cérémonie, après l'accueil officiel à l'entrée du siège du commandement, le général d'armée Saïd Chanegriha a observé un moment de recueillement à la mémoire du chahid et héros M'hammed Bougara, commandant de la Wilaya IV historique, dont le siège du commandement porte le nom. Il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des martyrs de la Révolution.

« A cet effet, je vous ordonne de travailler sous son autorité [le nouveau commandant Noureddine Haddad] et d'exécuter ses ordres et instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois républicaines en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution », a-t-il martelé.

Après la signature du procès-verbal de passation de pouvoir, le général d'armée Saïd Chanegriha a tenu une rencontre avec les cadres et personnels du commandement de la 1re région militaire, avant d'écouter leurs interventions et préoccupations.En marge de la cérémonie d'installation, il a également inauguré l'hôtel des cadres de la région, dont il a visité les infrastructures et les équipements.

Khalil Aouir

CORRIDOR DE LA MAIN-D'ŒUVRE AFRIQUE-GOLFE

L'Algérie défend les droits des travailleurs

LA PROTECTION des travailleurs et l'encadrement des recrutements s'imposent au centre du deuxième Dialogue de Doha, ouvert, hier, à Dar es-Salaam, en Tanzanie, auquel participe le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, représentant l'Algérie à cette rencontre qui réunit plus de 33 pays africains, arabes et du Golfe, ainsi que des organisations régionales et internationales, des experts et des universitaires. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Placée sous le thème « De l'engagement à l'action : promouvoir une mobilité équitable et durable de la main-d'œuvre entre l'Afrique et les Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG+) », cette deuxième édition veut franchir une nouvelle étape dans la coopération entre pays d'origine et pays de destination. Le rendez-vous se tient pour la première fois sur le continent africain, après une première édition organisée à Doha en mai 2024.

Mohamed Hattab participe, à cette occasion, à la table ronde ministérielle de haut niveau consacrée à la « Gouvernance de la mobilité de la main-d'œuvre pour une prospérité partagée » consacrée à l'encadrement des flux de travailleurs entre l'Afrique et les pays du Golfe. Cette session offre aux pays participants un espace pour échanger sur les moyens d'améliorer la gouvernance des flux de travailleurs, tout en conciliant les besoins des marchés de l'emploi et la protection des droits.

Les travaux portent également sur les besoins des différents secteurs en main-d'œuvre et en compétences, les parcours destinés aux travailleurs qualifiés et les pratiques de recrutement et d'embauche. L'élargissement de la protection sociale et de la couverture sanitaire figure parmi les autres priorités de cette rencontre.

La question des accords entre pays d'origine et pays de destination occupe également une place importante. Le Dialogue entend favoriser des cadres de coopération permettant de mieux organiser les parcours professionnels, de renforcer les échanges d'informations et de partager les expériences.

L'enjeu est de taille. Quelque 4,7 millions de migrants africains vivait dans les pays du CCG en 2024, tandis que les Etats arabes accueillaient environ 24,1 millions de travailleurs migrants, représentant 41,4 % de leur main-d'œuvre. Les principaux secteurs concernés sont notamment les services à la personne, les soins, le bâtiment, l'hôtellerie, le transport, l'agriculture et les services.

C'est dans ce contexte que les participants cherchent à faire passer les engagements adoptés en 2024 vers des mécanismes concrets. Les discussions ciblent notamment le recrutement équitable, la reconnaissance des compétences, la protection sociale, l'accès à la justice, la protection des travailleurs dans les secteurs vulnérables, ainsi que le partage des données et le suivi des accords bilatéraux.

Le deuxième Dialogue de Doha s'inscrit ainsi dans le prolongement de la « Déclaration de Doha 2024 », adoptée lors de la première édition. L'ambition affichée est désormais de traduire ses engagements en priorités opérationnelles et en mécanismes de coopération applicables.

Les travaux se poursuivent aujourd'hui à Dar es-Salaam, avec la poursuite des discussions entre pays africains, Etats du Golfe et partenaires internationaux autour d'une gouvernance plus coordonnée des flux de travailleurs.

Sihem Bounabi

ARKAB OUVRE LA 14e ÉDITION DU NAPEC

Zoom sur les opportunités d'investissement en Algérie

L'Algérie veut des partenariats concrets, rapidement opérationnels et générateurs de valeur ajoutée partagée. C'est le message lancé hier par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, lors de l'ouverture des travaux de la 14e édition de l'Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition & Conference (NAPEC), devant une panoplie de décideurs et d'investisseurs nationaux et internationaux.

Placée sous le slogan «De la transition énergétique à l'addition énergétique», le NAPEC 2026 a ouvert ses portes au Centre international des conventions d'Oran pour une durée de trois jours, marqué par une forte présence d'acteurs de l'industrie énergétique, locaux et internationaux, mais aussi de décideurs, avec comme objectif de débattre et de bâtir, dans le cadre d'une démarche commune, l'avenir énergétique mondial, en tenant compte des grands enjeux relatifs, entre autres, à la sécurité énergétique, l'investissement, l'innovation et la décarbonation.

Dans son allocution, le ministre des Hydrocarbures a lancé un message fort aux investisseurs, mettant en avant les attentes de l'Algérie, tout en soulignant la disposition de travailler avec les différents acteurs. «Nous voulons des partenariats concrets, rapidement opérationnels et générateurs de valeur ajoutée partagée, des investissements qui renforcent nos capacités de production, améliorent notre efficacité, accélèrent l'intégration des technologies et favorisent l'émergence d'un contenu local compétitif», a-t-il souligné, signalant l'ambition de l'Algérie qui vise à renforcer sa position en tant que plate-forme énergétique et industrielle fiable.

A l'adresse de nombreux acteurs présents, M. Arkab a réitéré la disponibilité de l'Algérie à coopérer avec les différents intervenants. «Nous sommes pleinement disposés à travailler avec vous sur des projets réalisables et finançables, technologiquement solides et capables de créer des emplois, de développer les compétences et de générer de la valeur ajoutée», a-t-il déclaré, soulignant la nécessité d'une approche commune. «Travaillons ensemble à transformer les opportunités offertes par l'Algérie et l'Afrique en projets concrets et à construire un avenir énergétique plus sûr, plus résilient et plus durable au service de nos peuples et de nos économies, tout en renforçant la coopération entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe», a lancé le ministre des Hydrocarbures à l'adresse des différents acteurs de l'industrie énergétique.


Mohamed Arkab.

REPENSER LE MIX À TRAVERS L'ADDITION ÉNERGÉTIQUE

Signalant les défis auxquels sont confrontés les systèmes énergétiques, le ministre des Hydrocarbures a estimé que ces derniers ne peuvent être relevés par «aucun Etat ou institution agissant seul», d'où l'importance d'une coopération technique et technologique et du partage d'expertise, lesquels constituent des éléments essentiels pour bâtir des systèmes énergétiques «plus sûrs, plus efficaces et plus durables». C'est là que réside le véritable sens du concept d'«addition énergétique», a-t-il indiqué, affirmant qu'il «ne s'agit pas d'une addition dans les discours, mais d'une addition dans les solutions, les investissements, les infrastructures, les technologies et les compétences, afin de garantir une énergie plus sûre, plus accessible et progressivement moins carbonée».

Exposant le contexte international marqué par une reconfiguration continue des systèmes énergétiques, le ministre a affirmé que l'addition énergétique revêt une importance particulière. Le concept «ne consiste pas à opposer les différentes sources d'énergie les unes aux autres», mais plutôt «à construire des systèmes plus flexibles, plus efficaces et moins carbonés, capables simultanément de répondre aux besoins du développement et de l'industrialisation, d'élargir l'accès à l'énergie et de renforcer la compétitivité», selon les explications du ministre.

LE GAZ NATUREL CONTINUERA DE JOUER UN RÔLE IMPORTANT

Dans son intervention, M. Arkab est, en outre, revenu sur la stratégie de l'Algérie s'agissant de la transition énergétique, mettant l'accent sur le fait que le gaz naturel continuera de jouer un rôle important en tant que source de «flexibilité énergétique et un «combustible essentiel au sein d'un système plus efficace et plus propre».

Se fiant aux perspectives internationales sur la demande croissante en pétrole et gaz pour les prochaines décennies, le premier responsable du département des Hydrocarbures a fait savoir que l'Algérie poursuit la valorisation et l'exploitation «responsables» et «durables» de ses ressources en hydrocarbures, renforçant ainsi son statut de fournisseur fiable d'énergie. Et de mettre en évidence les efforts engagés par l'Algérie, en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le développement et la modernisation du secteur des hydrocarbures, et ce à travers l'intensification des investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières, l'augmentation des capacités de production et de stockage, l'élargissement de la base des réserves, le renforcement des capacités de transport et l'amélioration de la valorisation des ressources nationales. Le ministre a, dans ce sens, mis en exergue l'opportunité qu'offre l'Algeria Bid Round 2026 pour ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement et de partenariat, notant que la présentation des offres se fera en janvier 2027 et la signature des contrats en mars 2027.

Il a également été question, lors de l'allocution du ministre Arkab, des grands projets qui sont à même de renforcer la sécurité énergétique, évoquant le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), lequel s'inscrit dans «la vision de l'Algérie visant à renforcer son rôle en tant que plateforme régionale reliant les ressources africaines aux marchés méditerranéens et européens», affirmant que les études techniques et économiques ont enregistré des avancées importantes. Les efforts de l'Algérie, à travers Sonatrach, visant la réduction des émissions a été, en outre, mis en avant par le ministre, selon lequel les volumes de gaz torché ont diminué de 25 % entre 2020 et 2024.

M. Arkab a, par ailleurs, tenu à souligner le rôle que joue ce rendez-vous annuel, devenu une plate-forme majeure de dialogue, de coopération, d'affaires et d'innovation aux niveaux régional et international.

Lilia Aït Akli

Noureddine Daoudi : «Sonatrach, un partenaire énergétique fiable tourné vers l'avenir»

L'ADDITION énergétique s'impose désormais comme un concept clé pour repenser l'avenir énergétique. Elle implique une complémentarité entre les différentes sources d'énergie. Une approche prônée par le PDG de Sonatarch, Noureddine Daoudi, à l'occasion du NAPEC 2026, affirmant que Sonatarch constitue un partenaire énergétique fiable tourné vers l'avenir. Idée centrale de cette 14e édition du NAPEC qui consacre une nouvelle approche du mix énergétique, le concept d'addition énergétique reflète, selon le PDG de Sonatarch, «une approche plus pragmatique et équilibrée de l'avenir énergétique». Intervenant hier à l'ouverture des travaux de cette nouvelle édition, il a indiqué que cette approche suppose que les différentes sources d'énergie et technologies ne doivent pas être considérées comme concurrentes, mais plutôt comme complémentaires.

La technologie et l'innovation constituent, selon lui, deux éléments essentiels de cette approche, permettant d'améliorer l'efficacité, de développer de nouvelles capacités, de réduire les émissions et de répondre à la demande croissante en énergie, tout en préservant la sécurité et l'accessibilité des approvisionnements énergétiques.

Il a, dans cette optique, évoqué les efforts déployés par Sonatarch, affirmant que «l'innovation, l'excellence opérationnelle, la transformation numérique et le développement de partenariats de qualité constituent des priorités stratégiques». «Elles sont indispensables pour renforcer notre compétitivité et garantir le fait que nous demeurions un partenaire énergétique fiable et tourné vers l'avenir», a-t-il précisé. M. Daoudi a ainsi souligné les atouts de l'Algérie, à commencer par sa position géographique stratégique qui lui confère une place de choix, conjuguée à l'importance de ses ressources énergétiques et de ses infrastructures. Des atouts qui lui confèrent une position particulièrement favorable pour continuer à renforcer la connectivité énergétique entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe.

Dans ce contexte, le gazoduc transsaharien (TSGP) représente un projet d'importance stratégique, a-t-il tenu à relever, réitérant l'engagement de Sonatrach à développer le potentiel énergétique de l'Algérie et à investir dans l'ensemble de la chaîne de valeur, tout en plaçant l'innovation, la transformation numérique et les partenariats internationaux au cœur de son action.

Relevant la forte participation des dirigeants et des experts du groupe Sonatrach à cette manifestation, il souligne que cela témoigne de l'attachement de la compagnie qu'il dirige «au dialogue, au partage des connaissances et à une coopération constructive avec nos partenaires et l'ensemble des parties prenantes». Car a-t-il dit, les défis futurs nécessitent davantage de coopération et des investissements accrus, ainsi que davantage d'innovation et de partenariats plus solides.

«Ensemble, nous pouvons construire un avenir énergétique plus sûr, plus accessible, plus résilient et plus durable», a estimé M. Daoudi en s'adressant à l'assistance composée de nombreux experts du secteur énergétique venus de plusieurs pays.

Cette édition du NAPEC, a-t-il poursuivi, contribuera davantage à approfondir le dialogue et ouvrira la voie à de nouveaux partenariats ainsi qu'à des opportunités concrètes de coopération.

Un événement qui s'est imposé «comme une plateforme majeure de réflexion stratégique et de coopération sur l'avenir de l'énergie», a conclu le premier responsable du groupe Sonatrach.

L. A. A.

ALGERIA BID ROUND 2026

60 compagnies ont manifesté leur intérêt

Le secteur des Hydrocarbures algérien continue d'attirer les investissements étrangers. Cela s'illustre par l'intérêt exprimé par les opérateurs internationaux présents au Napec ouvert hier à Oran. Près de 60 entreprises ont manifesté leur intérêt dans le cadre de l'appel d'offres international «Algeria Bid Round 2026» lancé en avril dernier. C'est ce qu'a annoncé le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Abdelkader Cherfaoui, le qualifiant de signal fort quant à l'attractivité persistante du potentiel amont de l'Algérie.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 14e édition du NAPEC, M. Cherfaoui a mis en avant l'attractivité du secteur énergétique algérien, affirmant que le potentiel du pays continue d'attirer les investissements étrangers. La moitié des 60 entreprises ayant manifesté leur intérêt ont déjà accédé aux données techniques et aux salles de données virtuelles (VDR) mis à leur disposition depuis le 1er juin, a-t-il précisé.

Mettant en avant la dynamique qu'a suscitée cet appel d'offres et dans l'objectif d'accorder aux entreprises participantes un délai supplémentaire pour finaliser leurs évaluations et approfondir leur analyse, Alnaft a prolongé de deux mois le délai de soumission des offres, a précisé le président d'Agence. Une actualisation du calendrier de l'opération a été en effet faite. La période d'accès aux salles de données a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2026, tandis que la date de dépôt et d'ouverture des offres a été fixée au 25 janvier 2027. La signature des contrats avec les opérateurs retenus interviendra au plus tard le 31 mars 2027.


Abdelkader Cherfaoui.

En plus de générer des investissements, il est aussi attendu un transfert de technologies, le développement des entreprises locales, le renforcement des compétences et la création de valeur durable pour l'Algérie, a souligné M. Cherfaoui, lequel a évoqué l'approche de l'Agence qui repose sur «la transparence, la compétitivité, la confiance et le partenariat». Le potentiel et les atouts de l'Algérie ont été une nouvelle fois exposés par le président d'Alnaft, lequel a mis en avant «les ressources importantes», «un vaste domaine miner», l'expérience acquise, les infrastructures majeures ainsi qu'une position stratégique au carrefour de l'Afrique, de la Méditerranée et de l'Europe.

«Notre ambition est de nous appuyer sur ces atouts tout en préparant l'avenir énergétique», a-t-il souligné, affirmant que l'avenir de l'énergie ne dépendra ni d'une seule source ni d'une seule technologie. «Il dépendra de notre capacité à combiner les solutions, à accélérer l'innovation et à renforcer les partenariats», a estimé M. Cherfaoui qui, en s'adressant aux partenaires internationaux, a affirmé que l'Algérie «est ouverte au partenariat».

A travers sa participation au NAPEC, Alnaft entend poursuivre et approfondir le dialogue avec les investisseurs internationaux, faire connaître les opportunités offertes par le domaine minier national et mettre en avant les capacités techniques ainsi que les perspectives de développement de l'amont algérien.

Lilia Ait Akli

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie mise sur l'hydrogène

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé que l'Algérie mise misait sur le développement de l'hydrogène renouvelable et la mise en place d'une chaîne de valeur nationale intégrée dans ce domaine, afin de renforcer ses capacités industrielles et technologiques et d'accompagner sa transition vers un système énergétique plus durable. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen (NAPEC 2026), M. Adjal a expliqué que le développement de la filière hydrogène nécessite d'investir dans l'ensemble des maillons de la chaine de production, soit, a-t-il expliqué, depuis la production d'énergie et la fabrication des équipements jusqu'à l'électrolyse, la production, le stockage et le transport de l'hydrogène.

Le ministre a également insisté sur l'importance de renforcer les investissements dans la recherche et développement, l'innovation et la formation des compétences, afin de consolider les capacités nationales, de maîtriser les technologies liées à l'hydrogène et de favoriser l'émergence d'une nouvelle dynamique industrielle et technologique. Dans ce contexte, il a mis en avant l'importance stratégique du Corridor Sud de l'hydrogène ou SoutH2 Corridor, reliant l'Afrique du Nord à l'Europe sur une longueur de 3300 km, le qualifiant de levier d'intégration régionale et euro-méditerranéenne et de renforcement de la sécurité et de la diversification des approvisionnements énergétiques. Il a rappelé, à ce propos, que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne ont signé le 1er octobre dernier la «Déclaration ministérielle d'Alger «relative à ce projet d'envergure. M. Adjal a également évoqué le projet d'Alliance algéro-européenne pour l'hydrogène «ALTEH2A», précisant que les premiers résultats de l'étude de faisabilité devraient être disponibles en 2027.

Hamid B.

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE AMERICAINE :

«L'Algérie, une destination énergétique stratégique»

LE PRÉSIDENT de la Chambre de commerce américaine en Algérie, Warren Murdock, a déclaré, hier, que la conjoncture actuelle offre une opportunité stratégique pour renforcer le partenariat énergétique entre l'Algérie et les Etats-Unis, dans un contexte marqué par les transformations du marché mondial de l'énergie et le retour de la sécurité énergétique au premier rang des priorités. M. Murdock a expliqué, dans une allocution prononcée lors de la 14e édition du NAPEC, que l'Algérie représente une «destination d'importance stratégique pour les investisseurs américains», compte tenu de ses potentialités énergétiques, de sa position géographique et de son ambition de développer le secteur de l'énergie.

L'importance de l'Algérie réside notamment dans le fait qu'elle est un important producteur de gaz et un fournisseur du marché européen, en plus de ses importantes ressources énergétiques, rappelant que les relations entre les entreprises américaines et le groupe Sonatrach remontent à plusieurs décennies, selon le responsable américain.

Il a également souligné que l'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs repose sur l'importance de ses ressources énergétiques, un climat et des conditions d'investissement attractives, une position géographique stratégique, ainsi que la présence d'un partenaire affichant une ambition claire de développer le secteur. Le même responsable a mis en avant l'importance de la position géographique de l'Algérie en tant que trait d'union entre l'Afrique et l'Europe, soutenue par des infrastructures de gaz naturel liquéfié et des réseaux directs de transport de gaz, estimant que ces atouts sont en adéquation avec l'évolution des besoins des marchés européens.

M. Murdock a, par ailleurs, évoqué un ensemble de capacités offertes par les entreprises américaines, notamment dans le domaine technologique, soulignant que ces capacités rejoignent les priorités de l'Algérie dans le secteur de l'énergie, ouvrant ainsi la voie à des partenariats à long terme fondés sur l'investissement, le transfert d'expertise et de technologie.

M. B.

NAPEC 2026

La valeur ajoutée énergétique en question

LE PRÉSIDENT de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, a affirmé, hier que le concept de «valeur ajoutée énergétique» repose sur le dépassement de l'approche fondée sur la substitution des sources d'énergie, au profit d'une approche basée sur leur complémentarité, dans un contexte marqué par la complexité des marchés mondiaux de l'énergie et la croissance continue de la demande. M. Remini a expliqué, lors de l'ouverture de la 14e édition du Salon et Conférence africain et méditerranéen de l'énergie et de l'hydrogène (NAPEC), que le défi consiste à combiner intelligemment, avec réalisme, responsabilité et efficacité, le pétrole, le gaz et les énergies renouvelables, tout en mobilisant les différentes sources d'énergie et en assurant leur production, leur transport et leur consommation. Il a ajouté que cette approche signifie, pour l'Algérie et l'Autorité de régulation des hydrocarbures, de développer les ressources pétrolières et gazières en complémentarité et en harmonie avec les énergies renouvelables et les technologies propres.

Le même responsable a également souligné que l'Algérie dispose d'atouts, notamment la stabilité, la modernisation de l'Autorité de régulation des hydrocarbures et la qualité du climat des affaires, ce qui en fait une destination sur laquelle les investisseurs peuvent compter à court, moyen et long termes. Il a, par ailleurs, renouvelé la disponibilité de l'ARH à accompagner les opérateurs et les investisseurs afin de garantir la réussite des nouveaux projets, de contribuer à la sécurité d'approvisionnement des marchés mondiaux de l'énergie et de bâtir un avenir énergétique plus sûr, compétitif et durable.

S. N.

L'ARH et Alnaft signent deux accords

EN MARGE de la 14e édition du Salon et Conférence Afrique et Méditerranée de l'énergie et de l'hydrogène (NAPEC) 2026, deux accords de coopération ont été signés hier à Oran, sous la supervision du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Le premier, conclu entre l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et ENI Algeria Exploration B.V., vise à renforcer la coopération technique et réglementaire et l'échange d'expertises. Il porte notamment sur les normes techniques internationales, la santé, la sécurité et l'environnement, l'intégrité des puits, la prévention des risques majeurs ainsi que les exigences liées à la mesure des quantités d'hydrocarbures. L'accord prévoit également des actions de formation et de développement des compétences au profit des cadres de l'ARH, avec la possibilité d'étendre cette coopération au ministère des Hydrocarbures, à l'Alnaft et à Sonatrach. Le second accord, signé entre l'Alnaft et la compagnie thaïlandaise PTT Exploration and Production Public Company Limited (PTTEP), vise à accompagner l'entreprise dans l'exploration des opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie. Il doit également favoriser l'échange d'informations et l'identification de projets d'intérêt commun, dans l'objectif d'attirer de nouveaux investissements et de consolider les partenariats internationaux.

H. B.

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Réinventer l'école sans perdre ses repères

À L'HEURE du numérique et de l'intelligence artificielle, l'école algérienne est appelée à se réinventer sans renoncer à ses fondamentaux. À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, Mohamed Seghir Saâdaoui a défendu, hier, une école capable de préparer les nouvelles générations aux mutations technologiques, tout en préservant leurs repères nationaux et les valeurs qui fondent la société.
À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre, le ministre a mis l'accent sur les mutations que connaît le système éducatif, notamment avec l'essor du numérique et l'émergence de l'intelligence artificielle. Ces évolutions imposent, selon lui, de renforcer le rôle de l'enseignant dans l'accompagnement des élèves et dans l'apprentissage d'un usage positif et responsable des nouveaux outils technologiques.
Dans un message adressé aux enseignants, Mohamed Seghir Saâdaoui a souligné que l'école de demain doit être capable de valoriser les compétences et les talents des élèves, tout en leur offrant davantage de possibilités dans les domaines de l'innovation et de la compétition scientifique.
Cette modernisation reste étroitement liée au rôle de l'enseignant, qui demeure au cœur du processus éducatif.
Le ministre a salué une profession investie d'une « grande mission humaine et pédagogique », soulignant sa contribution à la formation de l'individu, à la construction de la société et au développement du pays.
Il a également rappelé que l'école algérienne demeure la principale institution chargée de construire l'être humain, de façonner sa personnalité, de préserver les fondements de la société et de transmettre ses valeurs.
Cette mission prend une importance particulière dans un contexte marqué par une ouverture croissante sur le monde. L'école doit ainsi préparer les élèves à évoluer dans un environnement international, tout en préservant leurs repères nationaux et leur attachement aux valeurs de leur pays.
Dans ce cadre, le ministre a appelé à développer davantage les espaces dédiés aux activités culturelles, sportives, sanitaires et environnementales au sein des établissements scolaires. Il s'agit de favoriser l'épanouissement des élèves et de répondre à leur besoin de s'ouvrir aux différentes cultures et langues du monde.
Cette ouverture doit toutefois, selon Mohamed Seghir Saâdaoui, s'effectuer sans que l'école perde sa « boussole nationale et axiologique ».

Lynda L.

EXAMENS ET VACANCES SCOLAIRES

Le calendrier fixé

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé les dates des examens trimestriels et le calendrier des vacances scolaires au titre de l'année scolaire 2026-2027. Cette programmation intervient dans le cadre des préparatifs liés à l'organisation des examens scolaires nationaux pour les trois paliers d'enseignement, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.


Une nouvelle programmation.

Selon une correspondance adressée aux directeurs de l'éducation et datée du 4 octobre 2026, les examens trimestriels du cycle primaire, pour les élèves de deuxième, troisième, quatrième et cinquième années, sont programmés du 6 au 10 décembre 2026 pour le premier trimestre, du 7 au 11 mars 2027 pour le deuxième trimestre et du 23 au 27 mai 2027 pour le troisième trimestre.
Dans l'enseignement moyen, les examens du premier trimestre se dérouleront du 6 au 10 décembre 2026 et ceux du deuxième trimestre du 7 au 11 mars 2027. Pour le troisième trimestre, les élèves de première, deuxième et troisième années moyennes passeront leurs examens du 23 au 27 mai 2027, tandis que les élèves de quatrième année moyenne composeront du 9 au 11 mai 2027.
Pour l'enseignement secondaire, les examens du premier trimestre auront lieu du 6 au 10 décembre 2026 et ceux du deuxième trimestre du 7 au 11 mars 2027. Au troisième trimestre, les élèves de première et deuxième années secondaires composeront du 23 au 27 mai 2027, alors que les élèves de troisième année secondaire passeront leurs examens du 9 au 13 mai 2027.
Le ministère rappelle l'importance des examens trimestriels dans l'évaluation des acquis des élèves et appelle les responsables concernés à respecter la programmation arrêtée, notamment les dispositions relatives à l'enregistrement, au suivi et à la validation des notes dans le système d'information. Les résultats des examens devront être pris en compte dans l'évaluation des apprentissages des élèves.
S'agissant des examens de rattrapage, leurs dates seront fixées ultérieurement et communiquées aux établissements concernés dans les délais appropriés. Les conseils d'admission et d'orientation se tiendront, pour leur part, après l'annonce des résultats des examens scolaires officiels, notamment pour les élèves concernés par le passage en première année secondaire et ceux admis en deuxième année secondaire.
Le calendrier prévoit les vacances d'automne du mardi 27 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin. Les vacances d'hiver débuteront le jeudi 17 décembre 2026 au soir et s'achèveront le dimanche 3 janvier 2027 au matin. Les vacances de printemps sont prévues du jeudi 18 mars 2027 au soir au dimanche 4 avril 2027 au matin.
Les vacances d'été débuteront après l'achèvement des examens du troisième trimestre et des opérations de correction collective au niveau des établissements.
Concernant les congés annuels des personnels, ceux des enseignants de toutes les zones débuteront à compter du jeudi 8 juillet 2027 au soir. Pour les personnels administratifs, les congés commenceront le jeudi 22 juillet 2027 au soir dans les première et deuxième zones, et le jeudi 15 juillet 2027 au soir dans la troisième zone. Pour les personnels administratifs, le début des congés annuels interviendra après l'achèvement de toutes les opérations liées à la clôture de l'année scolaire, notamment les réunions des conseils d'admission et d'orientation, la publication des résultats des examens scolaires, la remise des différents documents aux élèves et les opérations préparatoires à la rentrée scolaire 2027-2028.
Le ministère appelle enfin les directeurs de l'éducation et les responsables des établissements scolaires à veiller au strict respect du calendrier et à assurer l'information des élèves et de leurs parents sur les examens et les vacances scolaires. Il insiste également sur la nécessité d'informer les élèves de leurs résultats, de leur permettre de consulter leurs copies, d'assurer la correction collective des sujets d'examen et de prendre en charge les éventuelles erreurs susceptibles d'être corrigées.
Cette programmation, arrêtée dans la décision n° 41 du 28 septembre 2026 relative au calendrier des examens trimestriels et des vacances scolaires pour l'année 2026-2027, vise notamment à unifier les périodes de déroulement des examens, à garantir leur bonne organisation et à contribuer au respect des principes d'égalité et d'équité entre les élèves.

Amel Saïdi

ALLOCATION SCOLAIRE

Les nouvelles règles pour les 5 000 DA

L'ACCÈS à l'allocation scolaire spéciale de 5 000 DA est désormais soumis à de nouvelles règles. Le décret exécutif n° 26-307 précise les conditions d'éligibilité et le circuit de traitement des dossiers. Les parents ou tuteurs doivent notamment veiller à l'inscription de l'élève dans le système d'information du secteur de l'éducation nationale pour bénéficier de cette aide, versée une fois par année scolaire.
Ces nouvelles dispositions sont fixées par le décret exécutif n° 26-307 du 22 septembre 2026, modifiant et complétant le décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025 relatif à l'allocation spéciale de scolarité et fixant les conditions et modalités de son attribution. Signé par le Premier ministre Sifi Ghrieb et publié au Journal officiel, le nouveau texte apporte plusieurs ajustements concernant notamment les conditions de scolarisation, la procédure de demande, les pièces justificatives et le traitement des dossiers.
L'allocation reste destinée aux élèves appartenant aux catégories sociales prévues à l'article 3 du décret exécutif n° 25-168, qui ne sont pas modifiées par le nouveau texte. En revanche, le décret n° 26-307 précise les conditions liées à la scolarisation. Pour bénéficier de l'aide, l'élève doit être inscrit dans le système d'information du secteur de l'éducation nationale ou dans un établissement public d'éducation et d'enseignement spécialisé. Cette précision intègre explicitement les élèves scolarisés dans les établissements publics spécialisés au dispositif.
Le nouveau texte modifie également la procédure de demande. Le parent ou le tuteur doit remplir le formulaire de demande de bénéfice de l'allocation spéciale de scolarité annexé au décret. Celui-ci doit ensuite être approuvé par le directeur de l'établissement fréquenté par l'élève, en ce qui concerne sa situation scolaire.
Le dossier est désormais déposé auprès de l'établissement de scolarisation. Il comprend le formulaire dûment renseigné, accompagné des pièces justificatives exigées.
Le dossier doit notamment comporter une copie de la pièce d'identité biométrique, ainsi qu'une attestation de non-perception de revenus ou une attestation de salaire délivrée par les services compétents, selon la situation du demandeur. Il doit également comprendre, le cas échéant, une attestation de non-affiliation aux organismes de sécurité sociale, ainsi qu'un chèque postal barré du bénéficiaire.
Une fois réceptionnés par l'établissement scolaire, les dossiers sont transmis aux services de l'Agence de développement social (ADS) au niveau de la commune concernée.
Le nouveau dispositif définit ainsi un circuit administratif précis. L'établissement scolaire constitue le point de dépôt et vérifie les informations relatives à la scolarisation avant la transmission des dossiers aux services compétents de l'ADS.
La nouvelle rédaction de l'article 2 accorde également une place explicite aux élèves inscrits dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement spécialisés.
Cette disposition s'inscrit dans un cadre juridique prenant en compte la situation des personnes ayant des besoins spécifiques. Le décret fait notamment référence à la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques. Il ne crée toutefois pas une nouvelle catégorie sociale de bénéficiaires. Les catégories concernées demeurent celles prévues à l'article 3 du décret exécutif n° 25-168, qui n'est pas modifié par le nouveau texte.

Lynda Louifi

DES LIENS ANCESTRAUX ENTRE LES DEUX PAYS

La Chine à l'heure de son 77e anniversaire et de ses liens durables avec l'Algérie

À l'occasion du 77e anniversaire de la République populaire de Chine, le président Xi Jinping a appelé à avancer avec une confiance inébranlable pour réussir le renouveau national.



Cet anniversaire met également en lumière la profondeur des relations algéro-chinoises, illustrées par la visite d'État historique du président Abdelmadjid Tebboune à Pékin et par la concrétisation de nombreux projets structurants d'envergure entre les deux nations. La célébration de cet anniversaire offre l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis la proclamation historique du 1er octobre 1949 par Mao Zedong sur la place Tian'anmen.

Alors que les festivités officielles se sont déroulées à Beijing sous la présidence de Li Qiang et en présence de nombreux hauts invités, le président Xi Jinping a souligné l'importance, pour l'empire du Milieu, d'aller de l'avant avec une confiance inébranlable et d'un pas assuré au service du grand renouveau national.

Le chef de l'État chinois a ainsi affirmé que le pays devait aborder cette nouvelle étape avec rigueur et détermination, déclarant que la nation doit poursuivre ses efforts « avec une confiance inébranlable et avancer d'un pas assuré au service du renouveau national de la Chine ». Cette commémoration intervient alors que le pays entre dans la phase de mise en œuvre de son quinzième plan quinquennal, couvrant la période 2026-2030 et fixant des priorités axées sur l'innovation technologique, la transition verte et la modernisation industrielle.

L'histoire de la République populaire s'est construite à travers des étapes majeures qui ont transformé un pays initialement fragilisé par des décennies de conflits en une puissance mondiale incontournable. Les premières décennies ont été marquées par la mise en place d'une économie planifiée, jalonnée par le lancement du premier plan quinquennal au début des années 1950, mais aussi par des périodes d'épreuves politiques et économiques complexes, telles que le Grand Bond en avant et la Révolution culturelle. La véritable rupture structurelle intervient à partir de la fin des années 1970, sous l'impulsion de Deng Xiaoping. Le tournant de la réforme et de l'ouverture, entériné en décembre 1978, introduit progressivement des mécanismes de marché, favorise l'essor de l'agriculture familiale et stimule l'industrialisation par la création de zones économiques spéciales. Cette dynamique d'intégration aux marchés mondiaux a culminé avec l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, ce qui a permis de sortir des centaines de millions de personnes de l'extrême pauvreté et de bâtir un modèle économique hybride, combinant dynamisme privé et pilotage stratégique de l'État.



Le jour de la proclamation de la RPC

UNE COOPÉRATION EN COURBE ASCENDANTE

Au-delà de son développement intérieur, la trajectoire de la Chine s'est constamment nourrie de partenariats étroits avec les nations en développement, au premier rang desquelles figurent les pays du continent africain. L'histoire des relations sino-africaines s'est enracinée dès les premières années de la République, illustrée par l'établissement précoce de liens diplomatiques et par des projets d'infrastructures emblématiques, tels que le chemin de fer Tanzanie-Zambie dans les années 1970. Au fil des décennies, cette coopération s'est institutionnalisée à travers des cadres structurants comme le Forum sur la coopération sino-africaine, qui a permis d'élever les relations bilatérales au rang de partenariats stratégiques globaux lors des sommets successifs. Dans cette perspective de solidarité et de codéveloppement, les relations algéro-chinoises occupent une place particulièrement privilégiée et exemplaire, cimentées par des décennies d'amitié et de confiance mutuelle.

L'Algérie et la Chine partagent une amitié profonde, forgée dès la guerre de libération nationale algérienne, Pékin ayant été l'un des premiers pays non arabes à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne dès 1958.

Depuis l'officialisation de leurs relations diplomatiques en 1962, les deux nations n'ont cessé de consolider leur alliance politique et leur coopération multiforme. Une étape majeure de ce partenariat a été franchie lors de la visite d'État officielle effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en juillet 2023 à Beijing, à l'invitation de son homologue Xi Jinping. Lors de ce déplacement historique, les deux dirigeants ont eu des entretiens approfondis, qui ont abouti à la signature de 19 accords et mémorandums de coopération touchant à des secteurs aussi divers que l'industrie, les transports, les technologies de l'information et l'énergie. À cette occasion, l'Algérie est devenue le premier pays du monde arabe à établir un partenariat stratégique global d'une telle envergure avec la Chine. Les liens bilatéraux ont également été salués à travers de nouveaux jalons technologiques, à l'instar des messages de félicitations adressés par le président Xi Jinping au président Abdelmadjid Tebboune à la suite du lancement réussi du satellite algérien Alsat-3, ce qui témoigne de la vitalité de la coopération scientifique.

La concrétisation de ce partenariat d'exception se lit à travers de nombreux projets phares, réalisés ou en cours de réalisation sur le sol algérien grâce à l'expertise des entreprises chinoises. Parmi les réalisations majeures figure l'achèvement de tronçons stratégiques de l'autoroute Est-Ouest par des groupes tels que CITIC Construction, qui a permis de relier les différentes régions du pays et de surmonter d'importants défis techniques.

Dans le domaine de la technologie et des communications, la coopération s'est illustrée par la concrétisation de projets satellitaires conjoints et par le développement des infrastructures de télécommunications. Par ailleurs, les deux pays coopèrent activement dans la sidérurgie, avec l'exploitation minière et la transformation de gisements de fer, ainsi que dans la construction d'équipements publics de grande envergure, de barrages et d'habitats intégrés. De nouveaux axes de développement s'ouvrent également à travers l'adhésion de l'Algérie aux initiatives internationales portées par Pékin, telles que les nouvelles routes de la soie, qui renforcent les flux commerciaux, les investissements directs et le transfert technologique. Alors que la Chine célèbre ses 77 ans d'histoire et que l'Algérie poursuit sa marche vers la modernisation, l'axe Alger-Pékin s'affirme plus que jamais comme un modèle accompli de coopération Sud-Sud, tourné vers la stabilité et la prospérité partagée.

Kamel Mansari

DE LA TERRE AU POUVOIR

Comment la Chine a fait du monde rural le cœur battant de sa modernisation

En cette année marquant le 77e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, la refonte contemporaine du monde rural s'inscrit dans une trajectoire politique majeure où la stabilité nationale demeure indissociable du sort de la paysannerie.



Loin d'être un simple secteur économique, l'agriculture représente le socle historique et géopolitique sur lequel le régime a bâti sa légitimité, de la fondation de la Chine nouvelle jusqu'aux ambitions contemporaines de la nouvelle ère.

À travers une lecture transversale des fondements idéologiques, des évolutions constitutionnelles et du rôle pivot du travail académique du professeur Li Zhonghan, il apparaît clairement que la stratégie globale de redynamisation rurale portée par le président Xi Jinping s'inscrit dans une longue continuité historique. Le séminaire dispensé à une délégation algérienne en visite en Chine en août dernier par le professeur Li Zhonghan, enseignant distingué à l'Université de Zhengzhou et docteur en sciences politiques de l'Académie chinoise des sciences sociales, offre un décryptage exhaustif de cette mutation agricole, indispensable pour comprendre la Chine moderne. La grille d'analyse du professeur s'articule d'abord autour d'une relecture historique des « trois questions rurales » (l'agriculture, les zones rurales et les paysans), tout en examinant la continuité institutionnelle depuis 1949.

FONDEMENTS DOCTRINAUX ET CONTINUITÉ HISTORIQUE

Le cadre analytique proposé met en lumière le socle doctrinal et constitutionnel qui encadre le développement rural. D'une part, les Statuts du Parti communiste chinois rappellent que le Parti s'affirme comme l'avant-garde de la classe ouvrière, du peuple et de la nation, et comme le noyau dirigeant de la cause du socialisme aux caractéristiques chinoises. Il y est défini comme représentant les forces productives avancées, le progrès culturel et les intérêts fondamentaux de la grande majorité, avec pour objectif ultime la réalisation du communisme. D'autre part, le professeur Li Zhonghan rappelle l'ancrage institutionnel fondamental que constitue l'article 1er de la Constitution de la République populaire de Chine, qui stipule que l'État est une dictature démocratique populaire dirigée par la classe ouvrière et fondée sur l'alliance des ouvriers et des paysans. Cette alliance politico-sociale demeure le ciment indéfectible du régime face aux transformations économiques mondiales. L'analyse s'attarde ensuite sur la continuité historique de la doctrine rurale à travers les déclarations des dirigeants successifs du Parti, qui érigent la question paysanne en fil conducteur absolu de la gouvernance chinoise. Mao Zedong affirmait déjà que la question paysanne constituait la question centrale de la révolution nationale. Deng Xiaoping a poursuivi cette orientation en soulignant que, pour partir des réalités de la Chine, il convenait de résoudre d'abord le problème des zones rurales. Plus tard, Jiang Zemin a élargi la portée de cette ambition en déclarant que les questions relatives à l'agriculture, au monde rural et aux paysans touchaient à l'ensemble de la réforme, de l'ouverture et de la construction de la modernisation socialiste. Hu Jintao a renforcé cet engagement en exigeant que la résolution de ces enjeux soit la priorité de tout le Parti.

Enfin, le professeur Li Zhonghan souligne l'aboutissement de cette pensée sous Xi Jinping, qui rappelle que l'agriculture est le fondement le plus important de la nation et que la réalisation du rêve chinois du grand renouveau de la nation exige impérativement de redynamiser le monde rural, de rendre l'agriculture puissante, la campagne belle et les paysans aisés.

LE « DOCUMENT N° 1 » ET LES LEVIERS OPÉRATIONNELS

Au cœur du dispositif de gouvernance explicité par l'universitaire figure l'instrument politique majeur dénommé le « Document n° 1 du Centre ». Émis historiquement par le Comité central du PCC dès le 1er octobre 1949 comme la première directive officielle de chaque année, ce texte est devenu la désignation exclusive des directives consacrées au développement rural. Entre 1982 et 1986, le Centre a publié cinq Documents n° 1 consécutifs axés sur la réforme rurale. Après une interruption, la pratique a repris de 2004 à 2019, pendant seize années consécutives, érigeant la question rurale en priorité de la modernisation. La chronologie des documents-cadres montre les étapes successives de cette modernisation. En 1982, le Comité central publie le Sommaire de la Conférence nationale sur le travail rural, suivi en 1983 des Avis sur plusieurs questions relatives à l'économie rurale actuelle, et en 1984 de la Notification sur le travail rural. En 1985 et 1986, le Comité central et le Conseil des affaires d'État promulguent conjointement les Dix politiques visant à dynamiser davantage l'économie rurale, puis les Dispositions relatives au travail rural pour l'année 1986. À partir de 2004, la production normative s'accélère sous la double tutelle du Comité central et du Conseil des affaires d'État. Les documents annuels se focalisent successivement sur la hausse des revenus des paysans en 2004, le renforcement de la capacité globale de production agricole en 2005, la construction de la nouvelle campagne socialiste en 2006, et le développement de l'agriculture moderne couplé à la nouvelle campagne socialiste en 2007. L'année 2008 est dédiée au renforcement des infrastructures agricoles et des revenus paysans, tandis que le document de 2010 cible l'aménagement coordonné ville-campagne.

Les réformes sectorielles se poursuivent avec la réforme et le développement des travaux hydrauliques en 2011, l'innovation scientifique et technologique agricole en 2012, l'accélération de l'agriculture moderne en 2013, l'approfondissement de la réforme rurale et la modernisation en 2014, puis les réformes et innovations pour la modernisation agricole en 2015. Enfin, les directives de 2016 fixent les nouvelles orientations vers l'objectif de moyenne aisance, suivies en 2017 par la réforme structurelle du côté de l'offre agricole. Le professeur Li Zhonghan met un accent particulier sur le tournant stratégique des années 2018 et 2019. Publié le jour du Lichun, le Document n° 1 de 2018 contient les Avis sur la mise en œuvre de la stratégie de redynamisation rurale, qui marquent le lancement opérationnel de cette doctrine nationale. Le Document n° 1 de 2019 consacre le développement prioritaire du monde rural et fixe les jalons impératifs à atteindre d'ici 2020 pour l'édification de la société de moyenne aisance, dite Xiaokang.

Ces objectifs obligatoires consistent à gagner la bataille contre la pauvreté absolue, à achever le plan d'action de trois ans pour l'assainissement de l'environnement rural et à doubler le revenu disponible par habitant des ruraux par rapport au niveau de 2010. L'enseignement détaille en outre le déploiement global orchestré par Xi Jinping autour de la redynamisation rurale, décliné en sept axes majeurs au sein du plan général. Il s'agit en premier lieu de la formulation de la proposition initiale et des orientations politiques portées par deux réunions majeures et un document-cadre.

En deuxième lieu, le séminaire analyse la portée majeure de cette stratégie dans la nouvelle ère. Le troisième axe traite de la place et des atouts stratégiques de la redynamisation rurale, tandis que le quatrième énonce les exigences générales de sa mise en œuvre. Le cinquième axe impose de suivre la voie spécifique du socialisme aux caractéristiques chinoises, le sixième s'attache aux grands déploiements politiques du programme, et le septième établit formellement que la clé de voûte de l'ensemble du processus réside dans la direction assurée par le Parti communiste chinois.

S. Ould Brahim

LA GRANDE MÉTAMORPHOSE RURALE DE LA CHINE

Des origines clandestines aux laboratoires du Henan

De l'expérimentation clandestine de la décollectivisation agricole, sous la houlette des pionniers de 1978, à la formulation moderne de la redynamisation rurale portée par Xi Jinping en cette année marquant le 77e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, la modernisation du pays repose fondamentalement sur sa paysannerie.

Nourri par le pragmatisme du modèle singapourien de Lee Kuan Yew et orchestré par une équipe de dirigeants visionnaires aux côtés de Deng Xiaoping, ce processus historique trouve aujourd'hui son illustration concrète dans la province du Henan et le village modèle de Minwa. Analyse complète d'une mutation socio-économique majeure, où la stabilité du pays demeure intrinsèquement liée à son ancrage rural.

L'histoire politique et économique de la Chine moderne démontre que le destin de la nation se joue dans ses campagnes. Cette réalité, rappelée dès les origines par les pionniers de la révolution à travers des réflexions poétiques, comme le texte fondateur *Su Shuai Qing* ou « Confier ses sentiments », qui évoque les échanges entre Mao Zedong et Zhou Enlai sur le don de soi et la transmission intergénérationnelle des acquis nationaux, constitue le fil conducteur de la gouvernance chinoise.



Lee Kuan Yew et Den Xiaoping

LES FONDATIONS HISTORIQUES ET L'IMPULSION RÉFORMATRICE

L'ère de Deng Xiaoping pose les jalons de la transformation contemporaine. Le dirigeant rappelle une vérité démographique fondamentale : le monde rural, qui abritait alors 80 % de la population, conditionne la stabilité globale du pays. Le tournant décisif survient lors du 3e plénum du 11e Comité central du Parti communiste chinois, en décembre 1978, qui marque le lancement officiel de la politique de réforme et d'ouverture.

Toutefois, l'impulsion initiale émane du terrain quelques semaines plus tôt. Le 24 novembre 1978, dans le village de Xiaogang, situé dans la province de l'Anhui, 18 paysans signent au péril de leur vie un accord clandestin. Ce pacte scelle la division des terres au profit des ménages à travers le système de responsabilité forfaitaire, le renoncement aux aides directes de l'État en argent et en céréales, ainsi que l'engagement solidaire de prendre en charge les enfants des cadres locaux en cas d'emprisonnement de ces derniers. Entre 1978 et 1984, cette audace paysanne donne naissance aux deux piliers de l'économie de marché émergente : l'économie familiale agricole et les entreprises de bourgs et de villages.

Cette dynamique de transformation n'aurait pas vu le jour sans l'influence décisive de Lee Kuan Yew, ancien Premier ministre de Singapour. Agissant comme inspirateur, conseiller et partenaire stratégique auprès de Deng Xiaoping, Lee Kuan Yew constitue un pont diplomatique majeur avec le monde occidental. Lors d'une visite historique en novembre 1978, Deng Xiaoping redécouvre Singapour, transformée depuis son escale de jeunesse en 1920 en une cité-État industrielle, propre et moderne.

Lee Kuan Yew lui souffle alors qu'une Chine riche de ses érudits peut faire mieux encore qu'une cité bâtie par des descendants de coolies. Singapour devient le prototype conceptuel des réformes : le parc industriel de Jurong inspire les zones économiques spéciales telles que Shenzhen, tandis que l'alliance entre économie de marché ouverte et contrôle politique strict offre un modèle de capitalisme d'État. Cette collaboration s'incarne ultérieurement dans la création du parc industriel de Suzhou en 1994, pour le transfert de compétences administratives, et dans la formation de dizaines de milliers de cadres chinois aux méthodes singapouriennes de gestion publique, de droit commercial et de lutte contre la corruption.

Sur le plan interne, Deng Xiaoping s'entoure de théoriciens et d'exécutants clés pour orchestrer les réformes. Zhao Ziyang, Premier ministre puis secrétaire général, s'affirme comme le véritable architecte économique en expérimentant la décollectivisation au Sichuan, en créant les zones économiques spéciales et en attirant les capitaux étrangers, avant d'être évincé du pouvoir en 1989 pour son opposition à l'usage de la force sur la place Tiananmen. Hu Yaobang, cerveau politique et idéologique, insuffle le pragmatisme en invitant à chercher la vérité à partir des faits, pour réhabiliter les victimes de la Révolution culturelle, jusqu'à sa mort, en avril 1989, qui déclenche les manifestations de Tiananmen. En parallèle, Chen Yun agit comme un contre-pouvoir conservateur respecté, prônant la théorie de l'économie « de la cage d'oiseau », où le marché évolue au sein de la planification d'État pour éviter l'inflation.

Sur le terrain, Wan Li soutient en secret l'expérience de Xiaogang alors qu'il dirige l'Anhui, popularisant le dicton « Si tu veux manger du riz, va voir Wan Li », tandis que Xi Zhongxun propose la création de la zone franche de Shenzhen dans le Guangdong, et que Zhu Rongji restructurera plus tard les entreprises d'État et préparera l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.

Sous l'ère de Jiang Zemin, le cadre institutionnel évolue vers l'économie de marché socialiste, officialisée après la tournée de Deng Xiaoping dans le Sud en 1992 et le 14e Congrès du Parti communiste chinois. Le 3e plénum du 15e Comité central adopte la décision sur plusieurs questions majeures concernant l'agriculture et le travail rural, puis le 16e Congrès, en 2002, intègre la modernisation agricole et la hausse des revenus paysans dans l'objectif de construction d'une société de moyenne aisance, dite Xiaokang.

Sous la présidence de Hu Jintao, l'accent est mis sur l'équilibre entre villes et campagnes à travers la thèse des deux tendances, énoncée lors du 4e plénum du 16e Comité central. Après une première phase où l'agriculture a financé l'industrialisation, la deuxième phase exige que l'industrie et les villes soutiennent le monde rural pour garantir un développement coordonné, structuré autour de la construction d'une nouvelle campagne socialiste.

LA REDYNAMISATION RURALE : DU HENAN À MINWA

Dans la nouvelle ère incarnée par Xi Jinping, la stratégie prend la forme d'une redynamisation rurale globale structurée autour de cinq piliers interdépendants. La prospérité industrielle constitue la base économique, le cadre de vie écologique forme le prérequis environnemental, la civilisation des mœurs impulse la force motrice culturelle, la gouvernance effective assure la garantie institutionnelle, et la vie aisée des habitants représente l'objectif final.

Le 8 mars 2019, lors des sessions parlementaires annuelles et au cours des délibérations avec la délégation de la province du Henan, Xi Jinping réaffirme que la résolution des trois questions rurales, que sont l'agriculture, les zones rurales et les paysans, est la priorité du Parti. Cette feuille de route impose six axes d'action prioritaires : assumer la responsabilité de la sécurité alimentaire, promouvoir la réforme structurelle de l'offre agricole, ancrer le concept de développement vert, combler les lacunes des infrastructures rurales, consolider les bases de la gouvernance rurale et utiliser le levier de l'approfondissement des réformes.

La province du Henan sert de terrain d'application stratégique à cette doctrine globale. Caractérisée par sa vocation agricole majeure, sa très forte démographie, son statut de nœud national de transports et sa charge symbolique, illustrée par la sculpture monumentale des deux empereurs Yan et Huang (Yan Huang Er Di), la province présente, à l'horizon 2025, une structure administrative de 17 villes de niveau préfecture, 54 districts municipaux, 21 villes-districts, 83 comtés et 44 600 villages administratifs.

Entre 2019 et 2024, les données démographiques reflètent l'intensification de l'urbanisation. La population permanente totale du Henan passe de 96 400 000 en 2019 à un pic de 99 370 000 en 2020, avant de baisser progressivement à 97 850 000 en 2024. Dans le même temps, la population rurale permanente décroît de manière continue, passant de 45 110 000 habitants en 2019 à 39 900 000 en 2024.

L'application concrète de cette politique est modélisée par le village de Minwa, situé dans le comté de Biyang, au sein de la préfecture de Zhumadian, à 18 kilomètres au nord-ouest du chef-lieu du comté. Étendu sur 6 kilomètres carrés dont 4 100 mu de terres cultivables, soit environ 273 hectares, ce village compte cinq hameaux naturels, 507 foyers et 2 507 habitants, ainsi qu'une structure politique locale encadrée par cinq groupes du Parti totalisant 47 membres.

Bénéficiant depuis 2015 d'un programme d'aide et de soutien ciblé de l'Université de Zhengzhou, Minwa s'impose comme un village modèle de redynamisation rurale, honoré du titre de village civilisé et sélectionné dans la première vague des villages modèles de construction rurale de la province du Henan.

Kamel Mansari

République Algérienne Démocratique & Populaire.
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme & de la Ville
& de L'aménagement du Territoire
Office de Promotion & de Gestion Immobilière
POS 22 ROUTE AFLOU – WILAYA EL BAYADH

NIF : 099632010774718

04 eme AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° : 07./ 2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya d'El BAYADH lance un quatrième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à
LA REALISATION ET LA VIABILISATION DE 30 logements promotionnels aides nouvelle formule LPA II au profit des personnels de la DGSN a -EL BAYADH- et 06 logements promotionnels libres.
(PROGRAMME ANNEE 2023)

Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aw entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1- Capacités professionnelles :
- Qualifiés à la catégorie deux (02) ou plus, dont l'activité principale ou secondaire bâtiment.
- **2- Capacités financières :**
- Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire cumul durant les cinq dernières années : supérieur ou égale à **10 000 000.00** DA. Joindre une copie des bilans financiers des 5 derniers années, visées par les services des impôts.

3- Capacités technique :
- **Référence professionnelle** : ayant réalisé au minimum un projet de catégorie « A » ou plus, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dûment visée par le soumissionnaire, pour le matériel roulant : copie de cartes grises, polices d'assurances valide ou
Contrat de Location notarié couvert le délai d'exécution). Pour le matériel non roulant : contrat de leasing,
PV de Huissier de Justice ne dépasse pas une année pour tout le matériel objet de la soumission.

*** Contenu du dossier de soumission**
Conformément à article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-L'Enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE »contient :
- la déclaration de candidature dument remplie et signé selon le modèle ci-joint.
- la déclaration de probité dument remplie et signé selon le modèle ci-joint.
- Le certificat de qualification et classification professionnelle catégorie deux (02) ou plus activité principale Bâtiment.
- les statuts pour les sociétés
- Registre de commerce électronique
- Carte d'identification fiscale
- l'extrait de rôle néant ou échéance
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, à savoir :
- Capacités techniques :
- Les moyens humains : justifiée par La déclaration annuelle des salaries d'année précédente et CASNOS pour le gérant, pour l'encadrement joindre les diplômes avec les affiliations CNAS Valide.
- Les moyens matériels : * Propriétaire : pour le matériel roulant joindre carte grise, police d'assurance, pour le matériel non roulant contrat de leasing, un PV d'huissier de justice ne dépasse pas un (01) an ou facture d'achat
- Location : le matériel doit être notarié et couvert la période de réalisation du projet avec cartes grises ou récépissés du propriétaire et avec assurances valide le jour d'ouverture.
- Leasing : doit être justifié par des factures avec assurances.

2- L'Enveloppe dénommée « OFFRE TECHNIQUE » contient :
- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (pièce éliminatoire) répondant aux points suivants :
 - La méthodologie d'exécution qui précisera toute l'organisation du travail compte tenu de toutes les interfaces existantes sur le chantier.
 - Le planning des travaux.
 - Les moyens humains affectés au chantier.
 - Les moyens matériels affectés au projet.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Le procès-verbal de visite du site.
- Le délai d'exécution y compris planning visé et signé par l'entreprise

3- L'Enveloppe dénommée « OFFRE FINANCIERE » contient
-La lettre de soumission (selon modèle du cahier des charges) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire
-Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
-Le devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée, contenant les trois plis cachetés séparés ; comportant la mention : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »; appel- d'offres N°..... l'objet de l'appel d'offres.
L'enveloppe doit porter la mention suivante :

A
Monsieur Le Directeur Général de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière d'El Bayadh
Adresse du service contractant : Sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°
Réalisation et viabilisation de 30 logements promotionnels aides nouvelle formule LPA au profit des personnels DGSN a EL-BAYADH et Réalisation de 06 logements promotionnels libres –LPL- A El BAYADH Programme : Année 2023

Les Soumissionnaires Sont invité à retirer le cahier des charges auprès de direction général de OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA EL BAYADH , sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh , contre le paiement de 5 000 DA représentant les frais de production.

La Durée de préparation de l'offre est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres au plus tard à 12h00mn, au niveau de la Direction Générale l'OPGI d'El Bayadh , sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh
L'ouverture des plis se fera le même jour de la date de dépôt des offres, à partir de 13 h 00 mn, au niveau de la Direction Générale de l'O P G I d'El Bayadh, sis à Pos 22 Route Aflou El Bayadh.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le présent avis est considéré comme invitation à tous les concurrents pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 06/10/2026 / ANEP 2631014414**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre de Développement des Technologies Avancées
CITE DU 20 AOUT 1956, BABA HASSEN, 16303 ALGER
NIF N° : 408020001106055
Avis d'Appel d'Offres National et International Ouvert avec exigences de capacités minimales N°07/CDTA/2026

Le Centre de Développement des Technologies Avancées, lance un avis d'appel d'offres national et international ouvert avec exigences de capacités minimales portant « **diagnostic des équipements scientifiques de la Plateforme Technologique De Micro-Fabrication (PTM) du CDTA**».

Cet appel d'offres s'adresse a toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce **pour les entreprise locale ou un document équivalant pour les entreprises étrangères (document autorisant l'entreprise à exercer cette activité, délivré par l'autorité dûment habilitée)**, ayant la qualité requise et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements, et remplissant les conditions suivantes:
- **Capacités professionnelles :** Spécialisé dans le domaine de diagnostic et/ou d'expertise technique des équipements scientifiques.
- **Capacités techniques :** ayant réalisé des opérations justifiés par au moins une attestation de bonne exécution durant les (10) dernières années dans le domaine de diagnostic et/ou d'expertise technique d'équipements scientifiques.
- **Capacités financières: ayant** réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen de 12 000 000,00 DA pour les sociétés de droit Algérien et équivalent en devises pour les sociétés étrangères, durant les trois (03) dernières années précédente de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges contre la présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de : Dix Mille Dinars Algériens (10 000, 00 DA) au compte BNA, RIB : 00100 599 0300 351 375/44, ouvert au nom du CDTA à l'agence BNA-Che Guevara, Alger Centre - Alger.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière comme suit :
I / DOSSIER DE CANDIDATURE :
1.La déclaration de candidature ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
2.Déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
3.Les statuts pour les sociétés de droit Algérien. Pour les soumissionnaires étrangers : les statuts à valider par les autorités consulaires du pays de résidence du soumissionnaire étranger (ou apostillés, selon le cas)
4.Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5.Attestation de visite sur site
6.Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires.
Pour l'intégralité des pièces exigées se référer **à l'article 13** du cahier de charges relatives aux documents constitutifs de l'offre.
II / OFFRE TECHNIQUE : doit comprendre ce qui suit :
1. La déclaration à souscrire ; datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ;

Pour l'intégralité des pièces exigées se référer **à l'article 13** du cahier de charges relatives aux documents constitutifs de l'offre.

III / OFFRE FINANCIERE :
1. Lettre de soumission renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, datée et signé.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté et signé,

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou «offre financière », selon le cas. Ces Trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres national et international ouvert avec exigences de capacités minimales n°07/CDTA/ 2026 : **diagnostic des équipements scientifiques de la Plateforme Technologique De Micro-Fabrication (PTM) du CDTA**.
La durée de préparation des offres est fixée à **Trente (30) jours** à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse (écrite et de presse électronique agrées), et par le portail des marchés publics ou le portail des marchés publics.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de **08 H00 à 12 H00**, au niveau du :

Centre de Développement des Technologies Avancées
Cité du 20 août 1956, Baba Hassen, 16303 Alger
1ère étage salle de réunion

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou avec des jours de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des offres se déroulera en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13 h 30mn, au niveau du :**

Centre de Développement des Technologies Avancées
Cité du 20 août 1956, Baba Hassen, 16303 Alger
1ère étage salle de réunion

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 06/10/2026 / ANEP 2616032970**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
Direction de L'HYDRAULIQUE de la wilaya de sétif
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, APRE INFRECTUEUSITE
N°30/2026
N° FISCAL : *425006000019013*

La direction de L'HYDRAULIQUE de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

Acquisition de Matériels D'intervention, Equipement et Outillages de Chantiers Pour les Communes de la Wilaya
LOT N°01 : Acquisition De Trois (03) Retro Chargeurs
LOT N°03 : Acquisition De Quatre (04) Fourgons 06 places
LOT N°05 : Acquisition Divers Matériels De laboratoire

Concernant l'opération suivante .

Achèvement du processus de transfert de la gestion de l'eau des communes à L'algérienne des eaux

Les soumissionnaire éligibles doivent présenter les documents cités ci –dessous , qui justifient leurs capacités ; peuvent à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de la direction de ressources en eaux sise cité le Caire Sétif ,

- Le registre de commerce pour les importateurs doit être valide
 Ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les trois dernières années (2022-2023-2024) égal ou supérieur :
 - **LOT N°01. ET 03** :10.000.000.00 DA, pour chaque lot à l'exception des entreprises nouvellement crées .
 - **LOT N° 05** :3.000.000.00 DA, à l'exception des entreprises nouvellement crées .
- Moyens financière justifié par les tableaux de comptes de résultat (TCR) annexés aux bilans financiers des trois dernière année (2022-2023-2024) jugés positifs, portant accusé de réception de réception par les services des impôts compétente et visé par un commissaire au compte ou un comptable agrée pour les personnes morales à l'exception des entreprises nouvellement crées.
- Les soumissionnaires ayant vendu des équipements de méme nature que ceux mentionnés au lot choisi (Les références professionnelles dûment justifiées par au moin une (01) attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive pour chaque équipement proposé) délivré par les maitres d'ouvrage à l'exception des entreprises nouvellement crées.
 - **Capacité Professionnelle Pour Les Lot N° 01.03** :
- Fabricants matériel roulant justifiants leurs activités par le certificat de fabricant matériel roulant délivré par la chambre de commerce et d'industrie .
- Distributeur possédant la copie de contrat les liant aux concessionnaires
- Concessionnaires possédant l'agrément délivré par le ministère de d'industrie.
- Revendeurs possédant la copie de contrat les liant aux concessionnaires carrossiers possédant l'agrément délivré par le ministère de d'industrie.
 - **Capacité Professionnelle Pour Le Lot N° 05** :
- Registre de commerce électronique dans la spécialité , matériel de mesure et de contrôle pour les laboratoires .

les offres doivent comporter undossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », « offre technique ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offresN° **30/2026** l'objet de l'appel d'offres concernant :

Acquisition de Matériels D'intervention, Equipement et Outillages de Chantiers Pour les Communes de la Wilaya
LOT N°01 : Acquisition De Trois (03) Retro Chargeurs
LOT N°03 : Acquisition De Quatre (04) Fourgons 06 places
LOT N°05 : Acquisition Divers Matériels De laboratoire

Le dossier de candidature: doit comprendre les pièces suivantes:
01- Une déclaration de candidature pour chaque lotsigné, cachetée et datée
02 -Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
03 –Les statuts pour les sociétés, si le soumissionnaire est une personne morale
04- registre de commerce électronique sous peine du rejet de l'offre.
05 – les documents relatifs au pouvoir habilitant à engager l'entreprise.
06- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

- a- Les capacités professionnelles
- Les fabricants justifiants leurs activité par un certificat de fabricant matériel roulants délivré par l'autorité algérienne compétente
- Concessionnaires possédant l'agrément délivré par le ministère de l'industrie
- Revendeur possédant la copie de contrat les liants aux concessionnaires
- Distributeur possédant le contrat aux concessionnaires, dument autorisés pour la vente des équipementscité à l'article ci-dessus
- Le registre de commerce doit être délivré sous format électronique, conformément au décret
- Exécutif n° 18-112 du 05/04/2018
- a- Les capacités financières
 - Ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les trois dernières années (2022-2023-2024) ≥ **LOT N°01. ET 03** :10.000.000.00 DA, pour chaque lot à l'exception des entreprises nouvellement crées .
 - **LOT N° 05** :3.000.000.00 DA, à l'exception des entreprises nouvellement crées .
- Moyens financière justifié par les tableaux de comptes de résultat (TCR) annexés aux bilans financiers des trois dernière année (2022-2023-2024) jugés positifs, visées pour les services des impôts compétente et visé par un commissaire au compte ou un comptable agrée pour les personnes morales à l'exception des entreprises nouvellement crées.
- b- Les capacités techniques
 Les références professionnelles dûment justifiées par au moin une (01) attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive pour chaque équipement proposé) délivré par le maitre d'ouvrage à l'exception des entreprises nouvellement crées.

L'offre techniquecontient:
1-Une déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, datée signée et cacheté
2- Le cahier des charges paraphe par le soumissionnaire annexé de ses spécification technique, portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté)
3- un mémoire technique justificatif.
4- fiche technique de l'équipement doit contenir toutes les informations nécessaires permettant aux membres du jury de vérifier la conformité des équipements proposés
5- Lettre d'engagement sur les délais de livraison des équipement objet de chaque lot, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
6- Lettre d'engagement sur le délai de garantie des équipements objet de chaque lot, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
7- Certificat de conformité du produit

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:
01- Lettre de soumission remplie
02- Le Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée
03- Le Détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée

NB :

- **pour les lots 1.3 :** les soumissionnaires éligibles ont le droit de participer dans tous ces lots , et avoir 02 lots maximum .
- **Pour le lot 05** : un seul lot pour les soumissionnaires éligibles.

Les offres seront déposes au niveau de la direction des resources en eau (Bureau du marché) sis cite le Caire Sétif, la durée limiter de remise des offres à été fixes de (15) jours en référence à la première parution dans les quotidien nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée préfixe de 8:00heures matins à 14 :00heures après-midi. Le dernier jour et la dernière heure du dépôt des offres et le jour et l'heure D'ouverture des plis technique et financier seront le dernier jour de la préparation des offres. Si le dernier jour est. Un jour férié, la durée de préparation des offres seraprolongée
Jusqu'au le jour suivant du travail et le dépôt des offres sera du 8:00 heures matins à14 :00 heures matins ; l'heure d'ouverture des plis
Les soumissionnaires son engages par leurs offres pour une durée égale à Celle de la validité de l'offre plus (90) jours + délai de préparation des offres.

Le présent avis est. Considérer comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la cérémonie d'ouverture

Le Jeune Indépendant **du 06/10/2026 / ANEP 2616032977**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE LEDUCATION
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°17/2026
NIF : 097403019000442
Intitulé de l'opération : Equipement d'un Ecole primaire (type 2) à GHAICHA CENTRE.
Commune de EL GHAICHA

La direction de l'éducation de la wilaya de laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour acquisition des **équipements d'une Ecole primaire (type 2) à Ghaicha centre. Commune de El ghaicha**, Répartis Selon les lots Suivants:

Désignation Des lots	Qualification des fournisseurs
Lot N° 01:Mobilier scolaire, Equipement scolaire pour Salles de l'éducation,Refectoire(F)	Fabricants , grossistes
Lot N° 02 : MOBILIER BUREAU **(F-P)**	Fabricants , importateurs , grossistes
Lot N° 03 : PETIT MATERIEL DE CUISINE **(F)**	Fabricants , importateurs , grossistes
Lot N° 04 : GROS MATERIEL DE CUISINE **(F-P)**	Fabricants , importateurs , grossistes
Lot N° 05 : Equipements de protection et des incendies **(F-P)**	Fabricants , grossistes

Les fournisseurs intéressés et qualifiés (Fabricants , importateurs , grossistes) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de **la direction de l'éducation.**(OASIS NORD) wilaya de LAGHOUAT, ou par le **portail électronique des marchés public**.
Observation : chaque fournisseur doit être titulaire d'un registre de commerce portant l'activité de vente en gros . fabricant ou importateurs des équipements l'objet de ce cahier .
L'offre est présenté sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que : " offre à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres "

" Equipement d'une Ecole primaire (type 02) à GHAICHA. Commune de EL GHAICHA"
Lot N° :
Et l'adresse du maître d'ouvrage.
Cette enveloppe principale comportera (03) Trois autres enveloppes scellées.
Enveloppe de Dossier de candidature: qui porte la mention – ***Dossier de candidature*** – et doit comporter les pièces suivantes :
- Déclaration de condidature dument remplie, datée et signée – Déclaration de probité dument remplie, datée et signée – copie de statut pour les sociétés, attestation justifiant l'accomplissements de la procédure de dépôt légal de comptes sociaux pour les sociétés, années: 2025 , NIF+NIS, -**capacités professionnelles**: – Copies de registre de commerce électronique -**capacités financiers**: - extrait de rôle apuré ou avec sursis légal de paiment (Non Inscrit au Fichier National des Fraudeurs) -copier des bilans financiers des 03 dernières années: 2023,2024,2025 - Références bancaires (Solvabilité Bancaire).-**capacités *techniques***: - mise a jour CNAS et CASNOS - attestation de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

Enveloppe de l'offre technique: qui porte la mention – ***Offre technique*** – et doit comporter les pièces suivantes.
- déclaration à souscrire - cahier de charge portant a la dernière page la mention manuscrite (lue et accepté) et signée - formulaire précisant le délai de livraison - planning de livraison -Un mémoire technique justificatif - formulaire précisant le délai de garantie - service après vente (LOTS N° 02,04,) - Les certificats de conformité (LOTS N° 02,04,05) - Catalogue en Couleur (LOTS N° 02,04.05) .

OBS: il est demandé aux soumissionnaires de ne pas apposer le cachet sur les échantillons, les catalogues, les fiches technique, et les certificats de comformité, ni d'y faire figurer toute indication permettant d'identifier l'entreprise soumissionée.

Enveloppe de l'offre financière: qui porte la mention – ***Offre financière*** – et doit comporter les pièces suivantes: - Lettre de soumission remplie , signée et datée - bordereaux des prix unitaire , signée et datée - devis quantitatif et estimatif , signée et datée.

NB : - joindre tout pièce qui permettre d'évaluer l'offre technique (Voir l'article 20 du cahier charge).
- les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisible et valable.

La date limite de dépôt des Offres est fixée au **15eme** jours, qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, ou la presse électronique accréditée ;à 14 h 00 mn .
Les offres doivent être déposées dans les délais requis auprès de LA DIRECTION DE L'EDUCATIO (OASIS NORD) WILAYA DE LAGHOUAT .
L'ouverture des plis s'effectuera au siège du maitre de l'ouvrage indiquée ci –dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h, en cas ou cette date coïncide avec un jour férié la date d'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.
NB : le présent avis tiens lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister a la séance d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 06/10/2026 / ANEP 2616032853**

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune ***de Bordj El Kiffan***

AVIS D'INFRUCTUOSITE

NIF : 41000200001608501029

Conformément à l'article **(40 et 71)** du décret présidentiel n°**15 -247** du : **16.09.2015**Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété,

L'assemblée populaire communale de Bordj El Kiffan, déclare l'infructuosité de l'Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°**05/ 2026**

Relatif aux :

TRAVAUX DE PARACHÈVEMENT STADE HAI BENZIANE

Paru dans les quotidiens nationaux :

EL FADJR en date du: **19/05/2026**

LE JEUNE INDEPENDANT en date du: **19/05/2026** et **le BOMOP** (arabe et français)

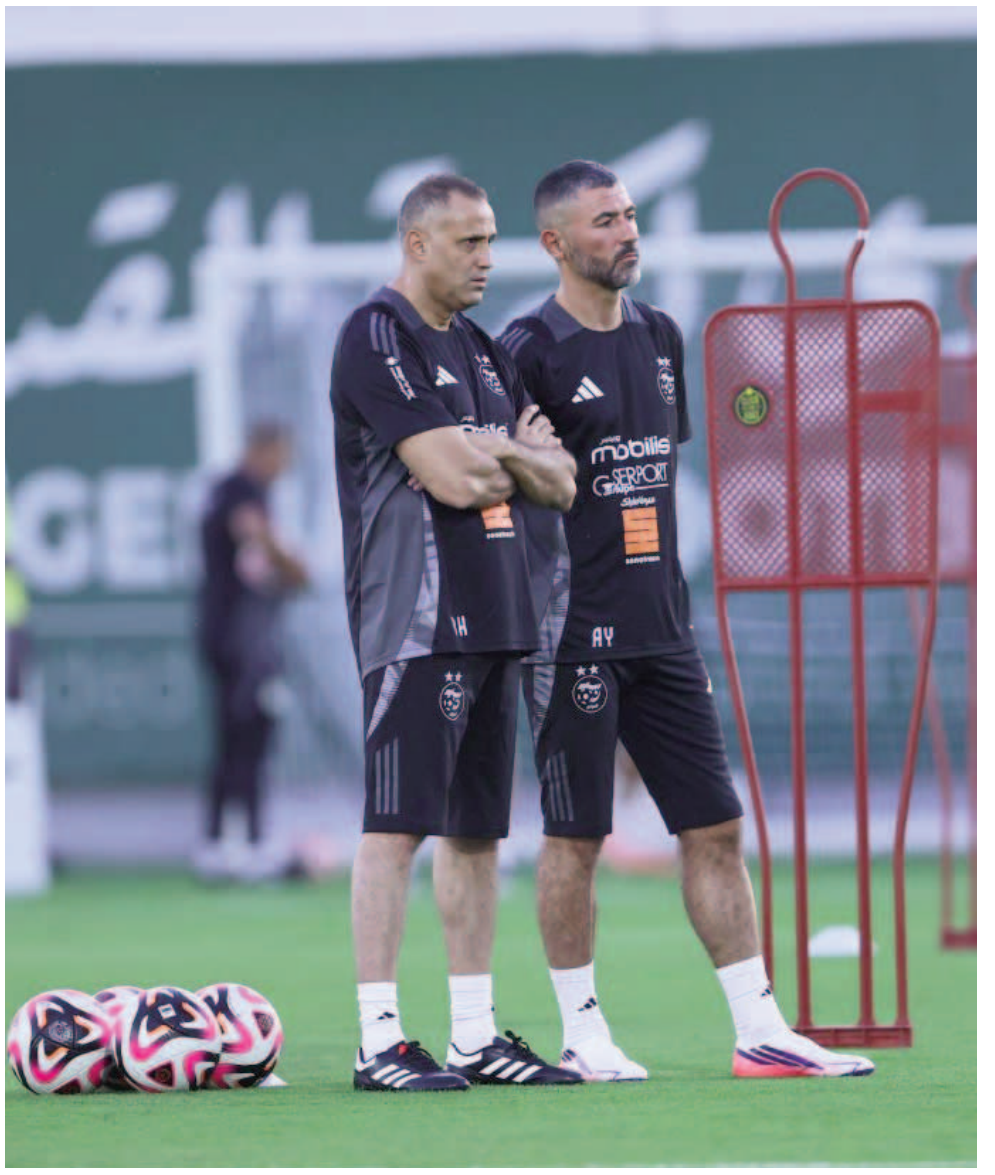
Motif : dépassement de l'enveloppe financière

Le Jeune Indépendant **du 06/10/2026 / ANEP 2616032921**

EQUIPE NATIONALE

Algérie - Niger : Une répétition générale à Tizi-Ouzou avant le Togo

La sélection Algérienne poursuit sa préparation en prévision de son prochain rendez-vous amical face au Niger, prévu ce mardi 6 octobre 2026 à 18h00 au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou.



Le sélectionneur national, M. Brahim Hemdani, a programmé dimanche une séance d'entraînement consacrée essentiellement au volet tactique sur l'une des pelouses du centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Au cours de cette séance, le staff technique a mis en place plusieurs principes de jeu et travaillé différents aspects tactiques en prévision de la rencontre de mardi, avec notamment des exercices visant à peaufiner le jeu collectif de l'équipe. Cette séance a vu la participation de l'ensemble des joueurs présents au CTN, soit 22 éléments, en l'absence de Rayan Aït Nouri, Amine Gouiri, Anis Hadj Moussa et Adem Zorgane, qui ont quitté le stage pour différentes raisons.

Le successeur de Petkovic à la barre technique de l'EN compte profiter de cette rencontre sans pression de points pour asseoir son autorité et lancer les bases tactiques de son projet. Lors de son premier point de presse, Brahim Hemdani avait dévoilé que son ambition est de construire une identité durable sur le jeu vers l'avant, tout en reconquérant le public algérien par la manière et le résultat. Après un premier test réussi contre la Zambie et une victoire qui ne souffre d'aucune contestation (3-1), après le nul concédé à Bujumbura face au Burundi (2-2), il a fait l'objet de critiques acerbes et très dures dans la presse et sur les réseaux sociaux. Certains observateurs lui reprochent un manque de tranchant offensif face à un bloc bas, des choix de joueurs contestés et une animation de jeu jugée insuffisante. Pour ce match amical contre le Niger ce mardi, Brahim Hemdani cherchera à clore la polémique née du match au Burundi en démontrant qu'il dispose de la profondeur du banc nécessaire pour bâtir l'avenir des Verts et qu'il a les compétences pour mener l'EN à bon port, pourvu qu'on le laisse travailler, lui et son staff, dans un climat calme et serein. Le néo-coach de l'EN a insisté sur la force mentale collective dont font preuve les joueurs pour remonter un handicap de deux buts au Burundi. Pour lui, ce point ramené de l'extérieur reste positif dans l'optique de la qualification à la phase finale de la CAN. Cependant, toujours dans ce speech, Brahim Hemdani a pointé du doigt les erreurs individuelles et le manque de maitrise globale constatés en début de match. Il a exhorté ses joueurs, notamment la jeune garde en pleine reconstruction, à élever leur niveau d'exigence et de concentration. Le match amical de demain face au Niger servira ainsi de véritable laboratoire pour Brahim Hemdani afin d'élargir ses choix tactiques et tester de nouvelles solutions.

ALGÉRIE U20

L'Algérie n'a plus le droit à l'erreur

L'ÉQUIPE d'Algérie U20 jouera mardi prochain, au Suez Canal Stadium d'Ismaïlia, son billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, prévue en 2027 au Ghana. Troisièmes du classement à l'issue de la quatrième journée du tournoi UNAF, les Verts doivent impérativement s'imposer face à l'Égypte, pays hôte, pour décrocher leur qualification. Le rendez-vous s'annonce donc décisif pour la jeune sélection, qui n'a d'autre choix que de dominer les débats. Après un match nul face à la Tunisie (1-1), une victoire contre la Libye (3-1), puis une défaite face au Maroc (3-1), l'Algérie U20 compte 4 points au classement. Elle se retrouve ainsi derrière le Maroc (7 points), officiellement qualifié, et l'Égypte (6 points). Derrière les Verts, la Tunisie occupe la quatrième place avec 3 points, devant la Libye, lanterne rouge avec 1 point seulement. Lors de la cinquième et dernière journée, l'Algérie U20 devra obligatoirement remporter son duel face à l'Égypte pour terminer le tournoi avec 7 points et valider son ticket pour la CAN. La tâche s'annonce d'autant plus délicate que l'Égypte, de son côté, peut se contenter d'un match nul pour composer son billet. Les Égyptiens disposent donc d'un avantage certain, tandis que les Algériens n'ont aucune marge de manœuvre. Pour rappel, seules les deux premières équipes à l'issue du tournoi UNAF se qualifieront pour la phase finale continentale. Le Maroc ayant déjà validé son ticket, une seule place reste ainsi à prendre. Les hommes du sélectionneur national Hocine El Orfi n'ont donc pas droit à l'erreur dans ce rendez-vous décisif, où se jouera le rêve d'une qualification à la CAN 2027 au Ghana.

ALGÉRIE U17

Clôre le tournoi de Croatie en beauté !

LA SÉLECTION nationale U17 « A » affrontera son homologue qatarie ce lundi 5 octobre 2026 à 14h00, dans la ville de Zaprešić, à l'occasion de son dernier match du tournoi amical de Croatie. Comptant deux victoires en trois rencontres, les Verts tenteront de décrocher leur troisième succès dans ce tournoi amical qu'ils comptent terminer en beauté. Pour rappel, les cadets se sont imposés face à l'Arabie saoudite lors de la première journée (2-0), avant de s'incliner face au pays hôte, la Croatie (0-3), puis de gagner à nouveau contre la Hongrie (1-0) lors de leur avant-dernier match. Les Verts ont inscrit jusqu'ici trois buts et en ont encaissé trois. Les réalisations Algériennes ont été l'oeuvre de Zadig Bendiab (Levante), Walid Nechab (Lyon) et Sid Ali Kaddouri (Paradou) La participation de la sélection nationale à ce tournoi s'inscrit dans le cadre de sa préparation à la phase finale de la Coupe du monde U17 – 2026, prévue au Qatar au mois de novembre prochain.

Niger : Nabil Neghiz retrouve l'Algérie, avec le Maroc en tête

NABIL NEGHIZ retrouve l'Algérie dans un rôle inédit. Ancien adjoint des Fennecs sous Georges Leekens, Milovan Rajevac puis Vladimir Petkovic, intérimaire le temps d'une rencontre et passé par plusieurs clubs algériens, il dirige désormais le Niger. Il l'emmènera mardi au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour un match amical face aux Verts. Nommé récemment, le technicien a connu des débuts contrastés dans les éliminatoires de la CAN 2027, avec une victoire face au Lesotho puis une défaite face au Gabon. Avant ce troisième rendez-vous, il a exprimé sa joie de retrouver Tizi-Ouzou : « Un plaisir de se retrouver ici en Algérie, un pays qui est mon pays d'abord. » Il a aussi rappelé que l'Algérie est « un pays frère » du Niger, et dit attendre un très beau stade plein et une très belle équipe d'Algérie. Pour Neghiz, la rencontre est surtout « un vrai test » avant le rassemblement de novembre, qui comprendra deux confrontations face au Maroc, avec un style de jeu proche. « Il n'y a pas mieux que l'Algérie et une belle équipe devant son public », estime-t-il, soulignant que les conditions ressemblent à celles du Maroc. Interrogé sur l'état d'esprit de son groupe, il assure que ses joueurs ont oublié la dernière défaite, qui lui a « sincèrement fait mal ». Malgré une très belle première période, l'équipe s'est effondrée physiquement après avoir encaissé. Il a remercié ses joueurs pour leur engagement et prépare désormais « une autre bataille » en novembre. Il a enfin indiqué qu'il commence à bien connaître son groupe, et qu'il a découvert de très bons jeunes au Niger.



LIGUE 1 MOBILIS -USM ALGER

De la liste des libérés à la prolongation : Le retour en force de Likonza

Il y a encore quelques mois, le milieu de terrain congolais figurait parmi les joueurs susceptibles de quitter le club durant le mercato estival.

La direction souhaitait alors libérer une licence étrangère afin de recruter un autre attaquant africain. Mais Likonza a choisi de rester et, surtout, de continuer à se battre pour sa place. Une décision qui lui donne aujourd'hui raison, puisque l'ancien joueur du TP Mazembe a rapidement gagné la confiance du staff technique. Titulaire depuis le début de l'exercice, Likonza a répondu présent lors des premières sorties des Rouge et Noir, notamment face à l'USM Khenchela, la JS El-Biar et l'O Akbou. Son activité dans l'entrejeu, son engagement dans les duels et sa capacité à accompagner les offensives ont convaincu le staff. le Congolais a été reconduit à chaque rencontre et s'est progressivement imposé comme une option fiable. Sa régularité et son implication lui permettent ainsi de tirer son épingle du jeu dans un effectif où plusieurs éléments disposent des qualités nécessaires pour prétendre à une place de titulaire. Le défi est désormais de maintenir ce niveau de performance sur la durée. Les bonnes prestations de Likonza ont également relancé les discussions autour de son avenir. Son contrat arrivant à échéance en juin prochain, la direction de l'USMA ne souhaiterait pas prendre le risque de voir l'un de ses éléments importants partir librement.Le président Nouioua serait ainsi disposé à lui proposer une prolongation afin de sécuriser sa situation et de conserver ses services au-delà de la saison en cours. Un nouveau bail de deux saisons pourrait notamment être envisagé. Reste à trouver un terrain d'entente sur les conditions, notamment salariales, puisque le joueur pourrait légitimement demander une revalorisation au regard de son nouveau statut. À l'aise à Soustara et désireux de poursuivre l'aventure, Likonza devra surtout continuer à convaincre sur le terrain pour transformer son retour en grâce en véritable installation dans la durée.



BOULAYA OPÉRATIONNEL POUR LE CHOC FACE AU MB ROUISSAT

Benguit toujours incertain pour le déplacement à Ouargla, Lamine N'Diaye pourrait être contraint de revoir ses plans. Le milieu de terrain, qui n'a pas encore réintégré totalement le groupe, se dirige vers un forfait face au MB Rouissat. Une situation qui pourrait profiter à Farid Boulaya, totalement rétabli et désormais apte à reprendre la compétition officielle.

L'état de santé de Raouf Benguit connaît une évolution plutôt rassurante, mais il devrait tout de même manquer le prochain rendez-vous de l'USMA. Toujours en phase de reprise, le joueur, qui a contracté sa blessure lors du dernier match face à l'Olympique Akbou, n'a pas encore réintégré les entraînements collectifs de manière complète. Il poursuit un programme spécifique et réintègre progressivement le groupe, avec l'objectif de retrouver la totalité de ses moyens dans les meilleurs délais. Tout porte à croire qu'il sera dispensé du déplacement à Ouargla pour affronter le MB Rouissat.

Un forfait qui ne ferait certainement pas les affaires de Lamine N'Diaye. Depuis son arrivée à l'USMA, le joueur s'est rapidement imposé comme un élément important du dispositif du technicien sénégalais. Son expérience, son volume de jeu et sa capacité à apporter de l'équilibre au milieu de terrain constituent autant d'atouts dont l'entraîneur aurait aimé disposer jeudi prochain. Mais N'Diaye ne manque pas de solutions. Parmi les options qui s'offrent à lui, celle de Farid Boulaya semble particulièrement intéressante. Totalement rétabli de sa blessure, le milieu offensif international a reçu le feu vert pour reprendre la compétition officielle. Il avait d'ailleurs manqué le dernier match face à l'Olympique Akbou, mais cette période d'indisponibilité appartient désormais au passé. Le prochain rendez-vous en championnat pourrait ainsi lui permettre de retrouver le onze de départ. Arrivé cet été avec beaucoup d'attentes autour de lui, Boulaya n'a pas encore eu l'occasion de démontrer pleinement ses qualités. Une éventuelle titularisation face au MB Rouissat constituerait donc une belle opportunité pour le joueur, mais également pour le staff technique qui pourra mesurer son état de forme dans un contexte officiel.

Le CS Constantine demande le report contre l'US Biskra

LA PROGRAMMATION du match face à l'US Biskra le 7 octobre, soit au lendemain de la fin de la trêve internationale, le CS Constantine a demandé le report de cette rencontre. Le club du Rocher risque, en effet, d'être privé de ses trois internationaux, Rogers Torach, Djihad Bizimana, et Faïz Belgouraï alors que Mondher Kebaïer comptait profiter de cette période pour préparer son équipe avec un effectif au complet et corriger les lacunes apparues lors de la lourde défaite face à l'ES Sétif. La direction constantinoise entend ainsi s'appuyer sur la réglementation permettant aux clubs concernés par les obligations de leurs internationaux de solliciter un changement de programmation. L'objectif est de bénéficier de quelques jours supplémentaires afin de récupérer les trois joueurs, leur permettre de souffler après leurs engagements internationaux et surtout de les réintégrer dans le groupe avant la rencontre. La demande du CSC intervient également dans un contexte où plusieurs autres formations de l'élite sont confrontées à la même difficulté. Le principal problème réside dans le calendrier particulièrement serré. Les engagements des sélections doivent prendre fin le 6 octobre, soit seulement 24 heures avant le rendez-vous face à Biskra. Même en cas de retour rapide à Constantine, les trois internationaux disposeraient de très peu de temps pour récupérer de la fatigue liée aux déplacements et retrouver leurs coéquipiers. Ils manqueront aussi les dernières séances collectives, pourtant importantes pour travailler les automatismes et mettre en place les dernières consignes tactiques. Pour Kebaïer, disposer de son effectif au complet constitue donc un élément important dans la préparation de cette rencontre, d'autant que le CSC cherchera à repartir sur de meilleures bases après son revers face à l'ES Sétif.

Transferts : Khacef rejoint Ahli Benghazi

LE LATÉRAL gauche du CR Belouizdad, Naoufel Khacef, va poursuivre sa carrière en Libye sous les couleurs d'Ahli Benghazi, qui a racheté sa clause libératoire pour un montant de 12 milliards de centimes, a-t-on appris dimanche soir auprès d'une source proche du Chabab.

Le joueur de 28 ans a décidé de quitter le Chabab et n'a pas été autorisé par la direction du CRB à prendre part à la séance d'entraînement de dimanche. Son départ intervient à un moment délicat pour le club algérois, qui ne pourra pas recruter un joueur de son profil avant le prochain mercato hivernal. Le CRB devra ainsi composer avec son effectif actuel pour pallier l'absence de Khacef, dont le départ constitue un coup dur pour l'équipe, engagée sur plusieurs fronts cette saison. Khacef rejoint par ailleurs le contingent des joueurs algériens évoluant en Libye. Il y retrouvera notamment le défenseur international Mohamed Amine Tougaï, qui s'est engagé cet été avec Al-Ittihad Tripoli en provenance de l'ES Tunis.

JSS : EL-KOURDI NOUVEL ENTRAÎNEUR

La direction de la JSS a annoncé dimanche soir la nomination officielle de l'entraîneur Majdi El-Kourdi à la tête de la barre technique de l'équipe première. Le nouveau technicien, âgé de 47 ans, succède à Lotfi Boudraâ, limogé à l'issue de l'élimination de la JSS dès le premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face aux Guinées de Horoya AC (aller : 1-0, retour : 1-3). Le club phare de Béchar a souhaité « tout le succès et la réussite à El-Kourdi dans sa mission », ainsi que davantage de résultats et de réalisations avec les « Aigles de la Saoura ».

El-Kourdi aura ainsi pour mission de relancer l'équipe et de préparer la suite de la saison, après cette élimination prématurée sur la scène continentale.

En championnat, la JSS compte un seul point décroché en déplacement face à l'US Biskra (0-0), et une lourde défaite concédée à Alger face au nouveau promu la JSEB (4-0). Les coéquipiers de Bentaleb comptent un match en moins.

FIBDA

En RDC, la BD cherche ses propres circuits

Face à la disparition progressive des éditeurs et des librairies, les bédéistes congolais ont dû revoir leur manière de produire et surtout de diffuser leurs œuvres. Invité dimanche au Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), l'auteur Jérémie Nsingi a raconté comment une nouvelle génération tente de maintenir le neuvième art en vie en allant directement à la rencontre des lecteurs.



« Le public ne sait pas où nous rejoindre, nous, on est allés vers le public », a expliqué Jérémie Nsingi lors de cette rencontre consacrée au roman graphique en République démocratique du Congo.

Pour le bédéiste, auteur, illustrateur et réalisateur de films d'animation congolais, cette démarche est devenue nécessaire dans un marché profondément fragilisé. Lorsque sa génération commence à évoluer dans le secteur, les structures qui permettaient aux auteurs de publier et de vendre leurs albums se sont progressivement réduites. « Quand nous, on est venus, on a trouvé que le marché était vraiment plein de BD, de beaucoup de titres, beaucoup d'auteurs. Et juste après, il y a eu les pillages », a-t-il raconté.

Les conséquences ont été lourdes pour le secteur. « Beaucoup de librairies avaient fermé, beaucoup d'éditeurs aussi avaient arrêté, vu que la bande dessinée ne se vendait plus bien à cause de la crise », a-t-il poursuivi. Les auteurs se retrouvent alors avec leurs œuvres, mais sans véritable réseau pour les éditer et les commercialiser.

« On était face à ce défi-là où il n'y a pas d'éditeurs, pas de libraires, il n'y avait rien. On n'avait que des artistes talentueux, c'est tout », a résumé Nsingi.

Pour continuer à publier, les bédéistes ont donc dû chercher d'autres solutions. Les premières impressions réalisées à Kinshasa représentaient un coût trop important pour les auteurs. Nsingi s'est alors tourné vers la Chine, où les prix d'impression lui ont permis de réduire considérablement le coût de production.

« J'ai découvert que les imprimeries étaient très moins chères et qu'on pouvait imprimer là-bas à moindre coût. Même pour faire venir ces bandes dessinées au Congo, ça nous revenait toujours moins cher par bateau », a-t-il expliqué.

Cette organisation lui a permis de proposer les albums à des prix adaptés au pouvoir d'achat local. Une expérience qu'il ne présente pas comme une solution uniquement congolaise. Des auteurs d'autres pays africains sont également venus vers lui pour comprendre cette méthode.

« Beaucoup d'artistes africains du Congo-Brazzaville, du Cameroun, de Côte d'Ivoire me sollicitent pour que je leur montre aussi la voie pour pouvoir améliorer leur qualité », a-t-il souligné.

Aller là où sont les lecteurs

La question de la diffusion reste toutefois centrale. Avec son association d'auteurs, Jérémie Nsingi a choisi de contourner l'absence de librairies en organisant des mini-festivals dans les établissements scolaires. Les auteurs prennent contact avec les responsables des écoles pour installer de petites foires pendant les récréations ou à la sortie des classes. L'objectif est de présenter directement les albums aux élèves, sans perturber les cours. « Nous avons su contourner le problème », a affirmé l'auteur.

Cette stratégie résume, à ses yeux, la manière dont sa génération tente de faire vivre la bande dessinée congolaise. Faute de pouvoir compter sur les circuits classiques, les auteurs cherchent leurs propres moyens de production et de diffusion.

Cette bataille se déroule dans un pays où la bande dessinée possède pourtant une histoire ancienne. Jérémie Nsingi rappelle que le neuvième art congolais a plus d'un siècle et qu'il exerce une influence importante sur la scène africaine.

« La bande dessinée congolaise est très importante et très influente en Afrique parce que ça date de beaucoup d'années. Elle a totalisé plus de 100 ans déjà depuis que ça existe », a-t-il expliqué.

Cette tradition s'est notamment développée sous l'influence de la bande dessinée franco-belge. « On a été fortement influencés par la bande dessinée franco-belge, donc l'héritage des colons », a-t-il indiqué, en évoquant particulièrement les années 1960, 1970 et 1980.

Gims, un autre moyen de toucher le public

La recherche de nouveaux lecteurs passe également par les personnages et les univers proposés. Jérémie Nsingi a notamment évoqué son projet de bande dessinée consacré à Gims, présenté au FIBDA sous forme d'échantillon.

Le projet est né en 2019, après qu'un membre de la famille de l'artiste a découvert le travail du dessinateur lors d'une exposition à Kinshasa. Nsingi ne souhaitait pas réaliser une simple biographie de Gims. Il voulait utiliser sa notoriété pour faire découvrir les réalités congolaises.

« Je préfère une BD qui parle des réalités du Congo. Je vais vendre le Congo à travers cette bande dessinée et profiter de l'aura de Gims pour faire parvenir le message du Congo dans le monde entier », a-t-il expliqué.

Dans cette histoire, Gims apparaît sous les traits d'un super-héros. Le projet est ensuite présenté au chanteur, qui se montre intéressé. « C'est le meilleur projet qu'on m'a présenté jusqu'ici », aurait-il déclaré, selon Nsingi.

Une rencontre est organisée à Marrakech pour présenter le concept. Le projet reste en préparation, avec une sortie prévue d'abord à Kinshasa, puis en France et en Belgique.

« Fort de ces différentes expériences, Jérémie Nsingi défend une même approche, celle d'une bande dessinée qui ne peut plus attendre que les structures traditionnelles reviennent à elle ». « Nous essayons de faire de notre mieux pour que la bande dessinée vive en Afrique, comme partout dans le monde. C'est notre part, notre contribution pour ce 9e art », a-t-il affirmé.

Il convient de souligner qu'au fil de sa carrière, Jérémie Nsingi élargit progressivement son champ d'action, ajoutant à la bande dessinée l'illustration puis le cinéma d'animation. Pour lui, ces disciplines obéissent à des logiques différentes, mais restent complémentaires.

Là où une bande dessinée peut être réalisée seul ou avec un scénariste et un coloriste, l'animation exige une véritable équipe, composée notamment de comédiens de doublage, de storyboarders, de monteurs ou encore de spécialistes des effets visuels.

Meriem D.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE TIMIMOUN

Cinq films tournés au téléphone en compétition

LA DEUXIÈME édition du Festival international du court métrage de Timimoun met à l'honneur la création au téléphone portable avec « Cine Pocket », le concours de films réalisés au téléphone baptisé du nom de la réalisatrice Yamina Chouikh. Cinq courts métrages, tous produits en 2026, ont été retenus pour cette compétition qui donne une place aux nouvelles expériences de création cinématographique.

La sélection réunit des univers et des récits différents, avec des formats courts allant de quatre à cinq minutes. Abderrazak Moulai Ammar présente « Before the Sun Sets », une fiction de 4 minutes 40 secondes. Nassera Larbaoui concourt avec « Je n'étais pas là », d'une durée de cinq minutes.

La compétition accueille également « Trace », une fiction de 4 minutes 20 secondes signée Afifa Bendjaouane. Younes Loto propose de son côté « L'éveil », d'une durée de 4 minutes 51 secondes. La sélection est complétée par « La vie d'antan », de Bouchra Talbi, un film de 4 minutes 41 secondes.

Avec « Cine Pocket », le festival ouvre sa programmation à des films conçus avec un outil désormais largement accessible. Le téléphone portable devient ici l'instrument de réalisation de cinq fictions courtes, permettant aux participants de concentrer leur travail sur l'image, le récit et la mise en scène dans des formats resserrés.

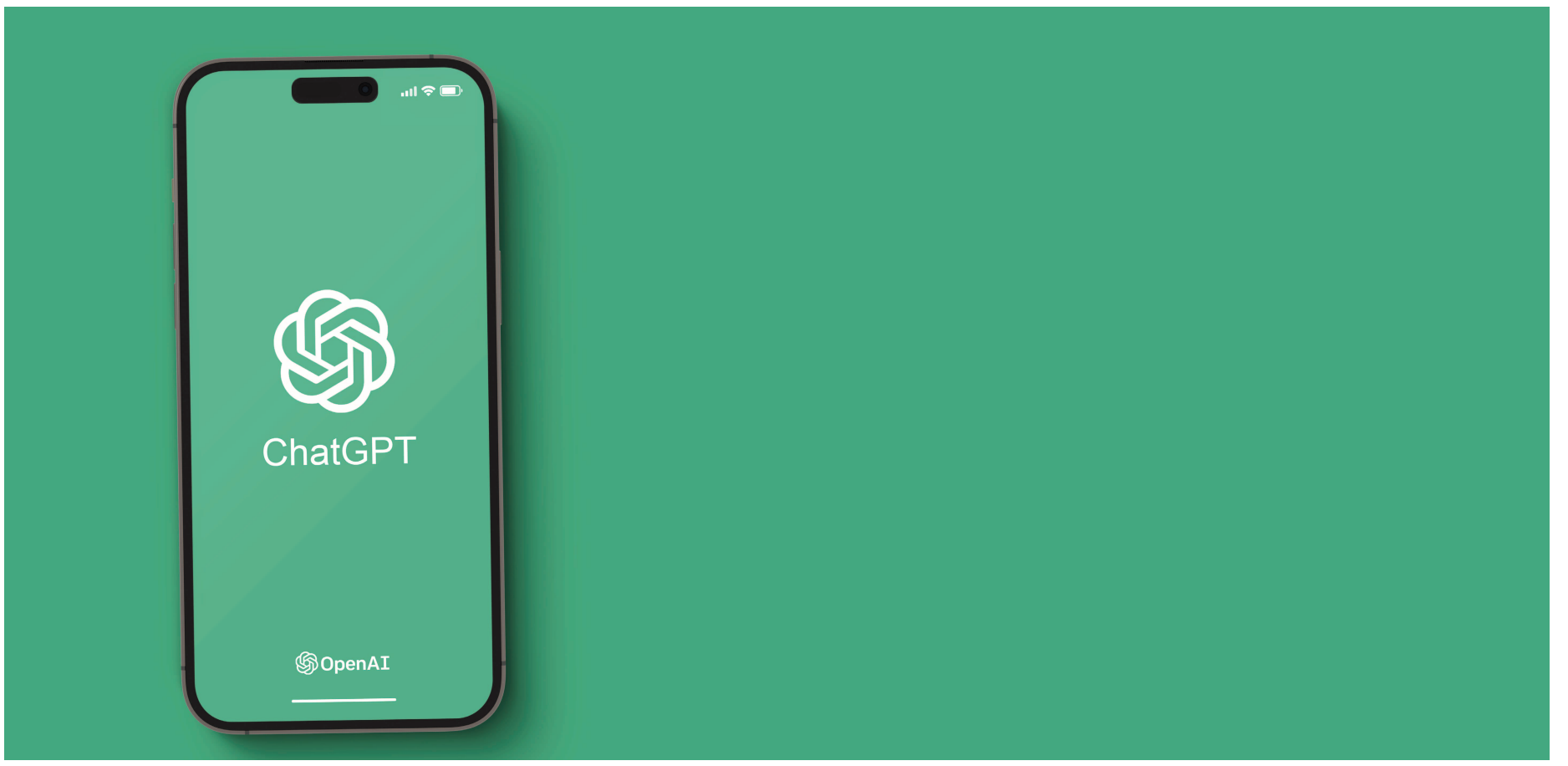
La compétition « Yamina Chouikh » inscrit ainsi la création au téléphone dans le programme de cette deuxième édition du festival, en donnant une visibilité à des réalisateurs qui expérimentent le court métrage avec des moyens légers.

Les cinq films sélectionnés composent une programmation consacrée exclusivement à la fiction et à des œuvres de quelques minutes.

Présentés dans le cadre du Festival international du court métrage de Timimoun, ces films témoignent d'une pratique cinématographique qui mise sur la simplicité de l'outil pour laisser place au récit et à l'expression personnelle.

Aymen D.

OpenAI ajoute un moteur de recherche à ChatGPT pour rivaliser avec Google



Vous pouvez désormais effectuer des recherches sur le Web directement dans ChatGPT. A certaines conditions.

OpenAI ajoute une fonction de recherche à ChatGPT. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches sur le web directement depuis le chatbot afin d'obtenir des informations actualisées et pertinentes, accompagnées de citations liées à leurs sources. La fonction de recherche s'activera automatiquement selon la requête, mais elle peut également être activée manuellement en cliquant sur le bouton de recherche.

En plus d'utiliser des sources Web, ChatGPT tiendra compte du contexte pour garantir que sa réponse est adaptée exactement à ce que l'utilisateur attend, ce qui représente un avantage par rapport aux moteurs de recherche Web traditionnels.

Une version affinée de GPT-4o

Toutes les réponses incluent des liens vers les sources d'où proviennent les informations. Le modèle utilise une combinaison des dernières technologies d'OpenAI pour générer ses réponses. « Le modèle de recherche est une version affinée de GPT-4o, post-entraînée à l'aide de nouvelles techniques de génération de données synthétiques, notamment la distillation des résultats d'OpenAI o1-preview », explique la société.

OpenAI s'est également associée à des fournisseurs d'actualités et de données pour présenter aux utilisateurs des informations actualisées et des rendus visuels adaptées à différents centres d'intérêt, comme la météo. La photo ci-dessous montre des widgets pour la météo activés grâce à un partenariat avec Accuweather.

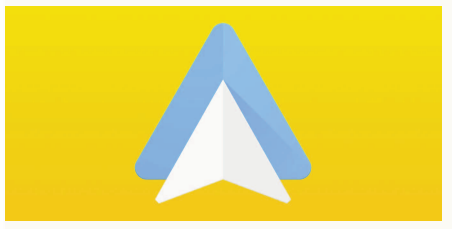
ChatGPT search est réservé aux abonnés payants pour le moment

L'expérience de recherche est disponible dès aujourd'hui sur la version Web, l'application de bureau et mobile de ChatGPT pour tous les utilisateurs de ChatGPT Plus et Team, ainsi que pour les utilisateurs de la liste d'attente de SearchGPT.

OpenAI indique que les utilisateurs Enterprise et Edu recevront un accès dans les semaines à venir, et les utilisateurs gratuits dans les mois à venir.

SearchGPT a été lancé en juillet en tant que prototype avec l'intention de l'intégrer au chatbot. OpenAI affirme avoir apporté « le meilleur de l'expérience SearchGPT » dans le ChatGPT.

Productivité : une méthode pour partager des fichiers entre Android et MacOS



VOUS RECHERCHEZ peut-être un moyen simple de transférer du contenu entre ces deux systèmes. Une des solutions est AirDroid. Démonstration.

Apple propose AirDrop pour simplifier le processus de partage de fichiers entre iOS et macOS. Mais qu'en est-il des personnes qui utilisent Android et macOS ? Que pouvez-vous faire si vous êtes concerné ? Vous pouvez toujours créer un partage réseau sur votre appareil sous macOS. Mais cette approche complique les choses. Et de nombreux utilisateurs préfèrent ne pas avoir à s'occuper des rouages des partages SMB.

Heureusement, il existe une application appelée AirDroid qui comble le fossé entre les deux systèmes. AirDroid est une application gratuite (avec des achats in-app pour plus de fonctionnalités) qui vous permet :

De partager facilement des fichiers entre les deux systèmes

De sauvegarder des photos et des vidéos du téléphone vers l'ordinateur

De trouver d'autres appareils

Et même d'enregistrer l'écran de votre mobile Android

C'est de la fonction de partage de fichiers dont je veux parler dans cet article.

Avant d'aborder cette fonctionnalité, parlons de la version gratuite et de la version premium. La version premium coûte 4 $/mois et autorise un échange illimité de données en réseau distant (alors que la version gratuite ne donne droit qu'à 200 Mo), une gestion de la taille des fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 200 Mo), une taille de transfert de fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 1 Go), et la possibilité d'ajouter trois appareils Android au total (la version gratuite vous limite à deux appareils).

Ceci étant dit, voyons comment fonctionne le partage de fichiers d'AirDroid.

Comment utiliser AirDroid

Les seules choses dont vous aurez besoin sont un appareil Android et un appareil MacOS. Je ferai une démonstration sur un Pixel 9 Pro et un MacBook Pro M1.

1. Installer AirDroid sur Android

La première chose à faire est d'installer AirDroid sur votre appareil Android. Pour ce faire, ouvrez le Google Play Store sur votre appareil Android, recherchez AirDroid, appuyez sur l'entrée, puis appuyez sur Installer.

2. Installation d'AirDroid sur MacOS

Vous ne pouvez pas installer AirDroid à partir de l'Apple App Store. Au lieu de cela, allez sur la page de téléchargement d'AirDroid sur votre appareil MacOS, téléchargez la version personnelle d'AirDroid et double-cliquez sur le fichier téléchargé.

Vous devrez ensuite faire glisser l'icône AirDroid dans le dossier Applications (dans la fenêtre contextuelle) pour terminer l'installation.

3. Créer un compte AirDroid

L'étape suivante consiste à créer un compte AirDroid. Le plus simple est d'ouvrir la page d'inscription AirDroid et d'y créer votre compte.

Une fois cette étape franchie, ouvrez l'application AirDrop sur Android et MacOS et connectez-vous à l'aide des informations d'identification de votre nouveau compte.

4. Pour transférer un fichier, ouvrez l'onglet Transfert

Ouvrez AirDroid sur votre appareil Android et allez en bas de la fenêtre sur l'onglet dédié au transfert, transfert que vous allez faire de votre ordinateur.

Puis appuyez sur le trombone (pour envoyer un fichier) ou sur l'icône d'image (pour sélectionner une photo prise par l'appareil photo de votre appareil).

5. Sélectionnez le type de fichier à transférer Lorsque vous appuyez sur le trombone, vous pouvez sélectionner les applis, l'appareil photo, les vidéos, la musique ou les fichiers. Appuyez sur l'une des options, puis sélectionnez le fichier à transférer. Puis envoyez les fichier(s) sélectionné(s).

Le fichier est alors transféré vers l'appareil MacOS. Il n'est pas nécessaire d'accepter manuellement le fichier sur l'appareil MacOS. Lorsque vous envoyez un fichier à MacOS, il se trouve dans Utilisateurs>NomUtilisateur>root>Library>Application Support> AirDroid >Downloads (où NomUtilisateur est votre nom d'utilisateur MacOS).

Vous pouvez transférer des fichiers de MacOS vers Android de la même manière.

Et c'est tout ce qu'il y a à faire pour transférer des fichiers entre Android et MacOS avec AirDroid. Cette application m'a été utile régulièrement et je suis sûr que vous la trouverez indispensable dans un monde où Android et MacOS doivent coexister.

L'hylophobie est la peur de la forêt !



L'HYLOPHOBIE est la peur exagérée des forêts, des arbres ou du bois. Cette phobie peut se développer en réponse à un traumatisme antérieur survenu à la forêt comme être attaqué par un animal ou un inconnu. Cette peur peut être intensifiée par des films d'horreur dans lesquels des gens se font attaquer dans les bois ou des histoires d'enfance de personnes perdues ou enlevées dans la forêt.
Les signes et les symptômes de L'hylophobie comprennent une anxiété aiguë, des nausées, voire des vomissements, un essoufflement, des battements cardiaques irréguliers et une une transpiration excessive.

Le Groenland ne peut pas rejoindre la FIFA à cause du manque d'herbe !



LE GROENLAND faisait partie du Danemark en tant que colonie qui avait une autonomie limitée. Depuis 1979, le Groenland a essayé de développer une plus grande autonomie et a tenté d'être reconnu comme une vraie nation.
C'est pour cela que le Groenland s'est focalisé sur le sport.
Il existe à présent une fédération groenlandaise de taekwondo, de badminton, de handball, de volley-ball, et de tennis de table. Ces fédérations ont acquis une pleine adhésion aux Fédérations internationales liées à ces sports.
Cependant, ce n'est pas le cas pour le football. En effet, le Groenland n'est pas assez vert pour faire partie de la FIFA. Les dirigeants de la FIFA affirment que le manque d'herbe pour faire des terrains gazonnés et les conditions climatiques rendent ce sport impraticable dans ce pays, et par conséquent la FIFA ne peut pas accorder l'adhésion de Groenland.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Exclu injustement d'un bus et contraint de marcher 6 km dans la neige, l'écolier reçoit une incroyable compensation



En Italie, un garçon de 11 ans a fait la une des informations pour avoir marché 6 kilomètres dans la neige, après avoir été refusé d'un bus. En compensation, il a été invité à participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver.

L'histoire avait pourtant mal commencé pour ce garçon. Le 27 janvier, dans la région de Cortina d'Ampezzo en Italie, un écolier de 11 ans s'est vu refuser l'accès à son bus. La raison ? L'écolier n'était pas détenteur d'un billet spécial Jeux olympiques à 10 €.
Son billet étant habituellement vendu à 2,50 €, le garçon n'avait pas assez d'argent pour payer ce nouveau tarif.
Selon Reuters, l'écolier, Riccardo Z., « est en effet originaire d'une commune située à moins de 20 km de Cortina d'Ampezzo, où auront lieu les JO, et emprunte régulièrement la ligne 30 qui fait le trajet entre Calalzo et Cortina, dans les Dolomites. Le temps des JO d'hiver, les usagers habituels de la ligne doivent payer un supplément de tarif introduit par la compagnie de transports locale. »
Contraint de se débrouiller seul, le garçon a dû rentrer à pied sous la neige et par grand froid, parcourant près de 6 kilomètres. Rapidement relayée dans les médias, l'affaire a suscité une vague d'indignation en Italie, poussant parents et autorités locales à réagir.

La revanche de Riccardo

Pour réparer cet impair, la Fondazione Milano Cortina 2026, chargée de la promotion et de la communication des événements sportifs et culturels liés aux Jeux olympiques et Paralympiques d'hiver de 2026, a proposé au garçon de participer à la cérémonie d'ouverture prévue le vendredi 6 février. Personne ne sait encore précisément quel sera son rôle lors de la cérémonie mais on sait que le garçon fait partie d'une équipe de ski junior…
« Au début, j'ai cru à une plaisanterie, mais Giovanni Malagò (N.D.L.R., le président du Comité national olympique italien) lui-même a confirmé l'invitation de Riccardo. Quand il a compris, il a explosé de joie », rapporte auprès du média italien Virgilio Maria Sole Vatalaro, la maman du garçon. « C'était le plus beau cadeau qu'ils pouvaient lui faire », ajoute-t-elle auprès de la chaîne italienne Rai News.
Luca Zaia, président du Conseil régional de Vénétie, a félicité le jeune Italien sur Facebook traduit 20 minutes : « Riccardo, 11 ans, originaire de Belluno, qui s'est retrouvé bloqué lundi dernier et a été contraint de parcourir six kilomètres à pied dans la neige pour rentrer chez lui, participera à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026, avec la joie de quelqu'un qui s'apprête à vivre un moment vraiment exceptionnel. »
« Les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026 seront les premiers à être organisés conjointement sur plusieurs sites. Plus de 1 300 artistes, dont environ 1 200 bénévoles venus de 27 pays, se préparent depuis des mois à la cérémonie d'ouverture dans un chapiteau de répétition près du stade historique de San Siro, à Milan », rappelle Le Figaro.

Pression des habitants

En parallèle, le chauffeur de bus a été suspendu et a présenté ses excuses auprès de la famille de Riccardo, qui les a acceptées, a rapporté la chaîne Rai News.
Finalement cette histoire, en plus d'avoir bénéficié au petit garçon, a également profité aux habitants de la région. À l'approche de cet événement sportif, prévu du 6 au 22 février, les habitants, en colère, ont manifesté contre la flambée des prix des transports publics. Sous la pression, les autorités ont finalement accepté de rétablir les tarifs antérieurs.
Ce n'est pas sans rappeler les Jeux olympiques de Paris de 2024, où les prix des titres de transport avaient presque doublé au grand dam des touristes mais aussi des Franciliens eux-mêmes.
Si les détenteurs de forfait annuel n'ont pas été affectés par cette augmentation de tarif, les détenteurs de forfaits Navigo jour et semaine ont quant à eux été pénalisés puisque ces derniers ont été retirés de la vente durant toute la période des Jeux. Malgré la crispation générale, les prix étaient restés tels quels, les autorités invitant plutôt les habitants mécontents à utiliser d'autres moyens de transport voire à quitter la zone le temps des jeux.

États-Unis : Un homme survit à une attaque de grizzly mais doit lancer une cagnotte pour payer ses soins

frayeur•Un Américain de 32 ans a fait face à un grizzly lors de sa randonnée dans un parc national du Montana. L'animal l'a grièvement blessé au bras

UN HOMME originaire de San Diego, en Californie (États-Unis), a fait une mauvaise rencontre alors qu'il randonnait dans le parc national de Glacier (Montana), le 28 mai dernier. L'homme de 32 ans est tombé nez à nez avec un grizzly. Grièvement blessé au bras par l'ours, le randonneur a pu être sauvé par un homme qui marchait également dans les environs, rapporte le Los Angeles Times.

Une marche à suivre respectée

« Je suis sincèrement reconnaissant d'avoir encore un bras. C'est assez douloureux, mais je vais mieux de jour en jour », a déclaré le randonneur. Tout a commencé de façon anodine pour lui à la fin de sa dernière randonnée lors de son séjour dans ce parc très populaire du Montana. Le trentenaire, passionné d'activités de plein air depuis son enfance, venait de prendre un selfie au bout du sentier du glacier Grinnell et marchait pour retrouver son compagnon de voyage, à 100 mètres de là.
C'est alors qu'il a vu un ourson grizzly à sa gauche. L'Américain, qui sait comment il faut se comporter face à un ours, est resté calme et immobile et a regardé les alentours à la recherche d'autres ours. Il a ainsi pu constater qu'un grizzly adulte, probablement la mère de l'ourson, se tenait à trois mètres au-dessus de lui. L'homme a continué de suivre la procédure et a tenté d'alerter l'ours pour ne pas l'effrayer.

Une cagnotte lancée

La stratégie du trentenaire n'a cependant pas fonctionné. « Dès qu'il a levé la tête, il s'est précipité sur moi », a-t-il raconté. L'homme, qui avait pourtant un spray anti-ours dans ses affaires, n'a eu le temps que de lever le bras droit pour essayer de se protéger.

Le plastique infiltre désormais les chaînes alimentaires terrestres à "tous les niveaux"

Escargots, vers de terre, coléoptères... Dans le sud de l'Angleterre, l'estomac de ces invertébrés contient des fragments de plastique. Infiltrant ainsi la base des chaînes alimentaires terrestres, ces substances nocives se transmettent ensuite aux niveaux supérieurs (universités du Sussex et d'Exeter).



Un sac plastique en suspension dans l'eau, piège mortel pour les tortues : quand on parle de pollution plastique, on pense immédiatement à l'océan. Pourtant, ce fléau ne concerne pas seulement le milieu marin.

La contamination des sols par les microplastiques concerne tous les types de sols, même désertiques, et elle est vraisemblablement "supérieure à la totalité de celle des océans", selon une expertise scientifique collective sur l'utilisation des plastiques dans les systèmes agricole et alimentaire (S. Duquesne [coord.] et al. Synthèse du rapport d'ESCo, INRAE-CNRS, 2025). L'ampleur de la contamination plastique dans les écosystèmes terrestres a également fait l'objet d'une étude publiée en avril dans la revue Environmental Toxicology and Chemistry (E. Thrift, T. Galloway & F. Mathews, 2025). En prenant l'exemple de la région du Sussex (sud de l'Angleterre), les auteures ont mené l'étude la plus complète à ce jour, couvrant quatre niveaux des chaînes alimentaires et six groupes d'invertébrés.

Herbivores, décomposeurs, carnivores : tous contaminés !

Les trois chercheuses britanniques ont collecté plus de 580 échantillons provenant d'une cinquantaine de sites.

En les analysant, elles ont détecté des microplastiques dans près de 12 % d'entre eux, les concentrations les plus élevées étant enregistrées chez le groupe des vers de terre (30 %) et celui des limaces et escargots (24 %). Si les herbivores et les décomposeurs (organismes se nourrissant de matières végétales mortes) présentaient les taux de contamination les plus élevés, les espèces carnivores comme les coccinelles étaient également touchées, ingérant souvent de plus gros fragments de plastique. Ces résultats soulèvent donc de nouvelles inquiétudes quant aux effets à long terme de la contamination plastique et à son impact sur la biodiversité. "Nous avons été surpris par l'ampleur de cette contamination au plastique", admet ainsi Emily Thrift, auteure principale de l'étude, citée dans un communiqué de l'université du Sussex.

Du plastique issu des vêtements, de la peinture…

Le polyester était le type de plastique le plus fréquemment retrouvé dans le corps des invertébrés, provenant selon toute vraisemblance des fils de nos vêtements. "Nous avions auparavant trouvé des types de plastique similaires dans les excréments de hérissons, et ils semblent pénétrer dans l'alimentation des oiseaux, des mammifères et des reptiles via leurs proies", note la chercheuse. Alors que l'attention mondiale se concentre sur les déchets comme principale source de contamination des écosystèmes, ces nouveaux résultats suggèrent donc la prévalence de "sources multiples", allant des vêtements à la peinture, précise la professeure Fiona Mathews, biologiste de l'environnement à l'université du Sussex, co-auteure de l'étude.

Les microplastiques sont désormais omniprésents à tous les niveaux de la chaîne alimentaire (...). Il est maintenant urgent de comprendre comment ils endommagent les écosystèmes, et de réduire leur volume entrant dans l'environnement – Pr Fiona Mathews, université du Sussex

Les substances chimiques libérées lors de la décomposition des plastiques s'avèrent tout aussi dangereuses lorsqu'elles sont présentes dans le sol.

De précédentes études ont montré que l'ingestion de microplastiques pouvait entraîner un retard de croissance, une baisse de la fertilité ainsi que des altérations du fonctionnement des reins, du foie et de l'estomac chez diverses espèces.

Limiter la production de plastique

Ainsi, selon la professeure Tamara Galloway, également co-auteure (université d'Exeter), "Pour réduire l'absorption des microplastiques dans les chaînes alimentaires, nous devons d'abord comprendre comment ils parviennent jusque-là.

Les résultats d'Emily constituent une première étape cruciale pour comprendre ce processus et ses conséquences sur la faune sauvage", estime-t-elle.La 3e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3) qui se déroulera du 9 au 13 juin 2025 à Nice sera l'occasion de faire le point sur un futur traité contre la pollution plastique, avant une session de négociations dédiée à ce sujet du 5 au 14 août prochains à Genève.

L'enjeu : limiter la production mondiale de ce matériau, malgré la ferme opposition des pays producteurs de pétrole…

Au Pérou, un méga-port de commerce financé par la Chine menace l'Amazonie



Le port de Chancay va booster les échanges commerciaux entre la Chine et l'Amérique du Sud, mais cette hausse du trafic maritime fragilise davantage le poumon vert de la planète.

epuis deux décennies, le Pérou se rêvait en plaque tournante du commerce de marchandises entre l'Asie et l'Amérique du Sud. C'est désormais chose faite avec la construction, sur financements chinois, du méga port de Chancay, à 80 kilomètres au Nord de la capitale Lima. Mais s'il va indéniablement bénéficier aux économies de la région, il risque de fragiliser encore davantage le poumon vert de la planète, alerte Inside Climate News.

"L'attrait économique du port accélérera la destruction de l'Amazonie, explique le site d'information. Le port et sa liaison plus rapide avec les puissantes économies asiatiques vont approfondir et étendre un réseau extractif de routes, de voies ferrées et de voies navigables qui a déjà empiété sur la forêt tropicale, un réseau d'artères transportant du pétrole, de l'or, du bois, du bœuf et du soja vers les marchés du monde entier."

Ruée vers l'or

Avec ce premier projet en Amérique latine des "Nouvelles routes de la soie", Pékin veut accéder plus facilement au bois, soja et boeuf brésilien, qu'elle importe en masse. Grâce au port de Chacay, le transport de ces marchandises pourrait durer dix jours de moins : plus besoin de traverser le canal de Panama ni de contourner la pointe Sud du continent américain. Le problème, c'est qu'il faudra ensuite les acheminer à travers les Andes.

"Le port a ravivé d'anciennes ambitions de construction de routes, de voies ferrées et de voies navigables reliant les richesses de l'Amazonie à la côte ouest du continent et au plus vaste océan du monde. La perspective d'une traversée rapide du Pacifique a insufflé un nouvel élan, incitant à repenser le défi d'ingénierie que représente la plus longue chaîne de montagnes du monde."

En juillet, la Chine, qui a déjà investi 50 milliards dans les infrastructures de transport de la zone, a annoncé conjointement avec le Brésil la possible création d'une ligne de chemin de fer connectant le méga-port de Chacay et la côte atlantique du Brésil. Même si elle ne verra pas forcément le jour, l'afflux d'investissements chinois va mécaniquement encourager les projets de routes, canaux et voies ferrées, avec ou sans financements de Pékin.

Passage en force

"Bien que la Chine soit incontestablement le leader mondial des énergies propres, les recherches sur l'impact climatique de ses investissements infrastructurels sont rares, voire inexistantes, et ne comportent aucune analyse globale du port et de son impact potentiel sur l'Amazonie ou les écosystèmes voisins tout aussi vulnérables, comme le Pantanal et le Cerrado au Brésil." De plus, les investissements chinois en Amérique du Sud s'accompagnent généralement d'un assouplissement des normes environnementales et sociales. C'est ainsi qu'à Chancay, selon les habitants, le port a ravagé la ville, les élus ont ignoré les alertes des riverains, et le processus s'est déroulé sans consultation publique ni accès à l'information, pourtant obligatoires selon la loi péruvienne.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

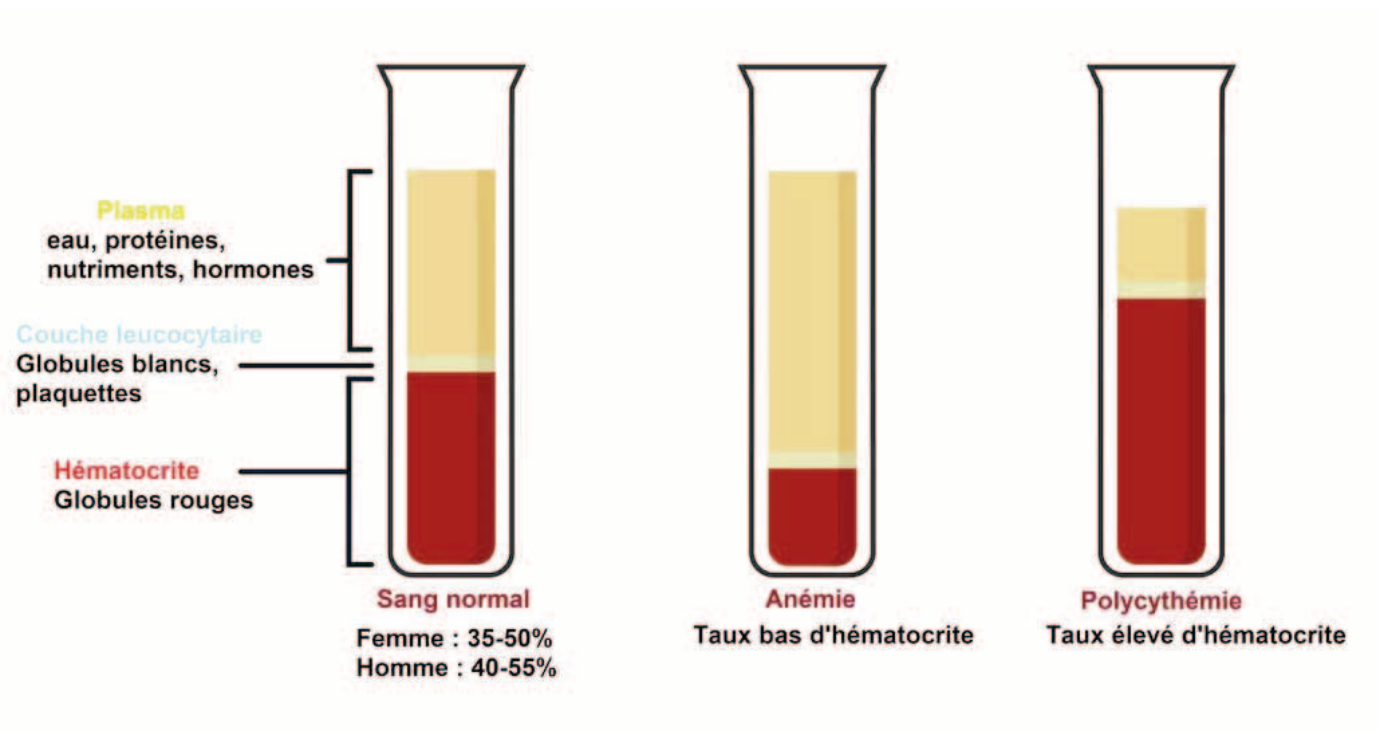
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Anémie : symptômes, taux d'hématies, que faire ?

L'anémie fatigue. Selon ses causes, elle peut-être ferriprive, macrocytaire ou microcytaire. Quand fait une prise de sang ? Quel taux d'hémoglobine doit alerter ? Conseils et solutions quand on est anémié.



Définition : qu'est-ce qu'une anémie ?

L'anémie, qui est une baisse du taux d'hémoglobine dans le sang va entraîner un déficit d'apport en oxygène aux tissus puisque c'est l'hémoglobine qui en est le transporteur. L'hémoglobine est contenue dans les globules rouges, ou hématies, qui circulent dans le sang. C'est une protéine très riche en fer. Différentes pathologies peuvent être à l'origine d'une anémie. C'est pourquoi il en existe plusieurs types :
anémie ferriprive (par manque de fer),
anémie hémolytique (par destruction des globules rouges ou insuffisance de production des globules rouges),
Les types d'anémie sont classés en anémie microcytaire lorsque le volume des globules rouges est trop faible ou macrocytaire lorsque le volume des hématies est trop important.

Quels sont les symptômes de l'anémie ?

Le principal symptôme et souvent le premier à apparaître est une fatigue inhabituelle. Celle-ci s'accompagne ensuite d'une pâleur cutanéo-muqueuse puis dans les cas d'anémies profondes d'un essoufflement à l'effort puis au repos. On peut également observer des vertiges et des maux de tête. Les cheveux et les ongles deviennent fragiles. D'autres symptômes permettent d'orienter vers la cause de l'anémie comme des petits saignements digestifs, des règles abondantes, l'apparition d'un ictère ou d'une augmentation du volume de la rate. La tension artérielle est souvent basse en cas d'anémie.

Quelles sont les causes de l'anémie ?

Il existe différentes formes d'anémies selon la pathologie en cause.

► Dans le cas d'un défaut de production de globules rouges, les anémies peuvent être ferriprives, aplasiques ou mégaloblastiques.

► En cas de perte ou destruction anormale des globules rouges, les anémies sont hémolytiques ou causées par une maladie chronique, inflammatoire, auto-immune ou génétique.

► La carence en fer reste la cause d'anémie la plus fréquente. Elle peut être due à une insuffisance d'apports alimentaires, (fréquente en cas d'anorexie mentale), à des saignements chroniques (saignements digestifs, règles très abondantes),liée à la prise de certains médicaments (anti-inflammatoires par exemple) ou à la grossesse,

► L'anémie de type aplasique survient lorsque la moelle osseuse ne produit plus assez de globules rouges (exposition à des agents toxiques, leucémie).

► La carences en vitamine B12 ou B9 (folates), certaines maladies auto-immunes, héréditaires, des infections et des anomalies génétiques peuvent provoquer une anémie.

► Des maladies chroniques comme le cancer, le sida, des maladies gastro-intestinales ou du foie et des maladies chroniques inflammatoires peuvent provoquer une anémie.

Quand consulter ?

En cas d'altération de l'état général non expliquée, il est toujours préférable de consulter son médecin généraliste. Celui-ci, à l'issue d'un interrogatoire minutieux et d'un examen clinique approfondi, prescrira une numération formule sanguine, accompagnée d'autres examens à la recherche d'une anémie. Lorsque les règles sont très abondantes, que la perte de poids est importante ou que des vertiges se manifestent, il est nécessaire de consulter.

Qu'est-ce qui révèle une anémie dans une prise de sang ?

Le diagnostic de l'anémie se fait simplement grâce à la Numération Formule Sanguine ou NFS, examen effectué grâce à une prise de sang. Cette analyse va également permettre de connaitre l'aspect des globules rouges, leur nombre et leur volume ce qui constitue déjà une première orientation diagnostique pour déterminer la cause de l'anémie. Le dosage du taux de fer, de la vitamine B12 et des folates, le calcul de la vitesse de sédimentation ou la recherche d'une maladie auto-immune ou inflammatoire sont ensuite réalisés pour trouver la cause de l'anémie. Le taux de réticulocytes, qui sont les éléments précurseurs des globules rouges, peut aussi être dosé et cela permet de savoir s'il s'agit d'une anémie régénérative ou arégénérative.

Globules rouges (hématies) : taux élevé, trop bas, causes ?

Les globules rouges ou hématies sont mesurés au cours d'une NFS VS, un des examens les plus prescrits en prise de sang. Un taux anormal d'hématies peut révéler une anémie.

Quels sont les traitements de l'anémie ?

Le traitement de l'anémie est celui de sa cause. Une anémie par carence en fer nécessite un apport médicamenteux supplémentaire en fer et le traitement des saignements s'il y a lieu. Les anémies très profondes, hémorragiques par exemple, peuvent nécessiter des transfusions sanguines.

Fer (médicament) : quand en prendre, risques ?

Le fer est un minéral nécessaire à la formation de l'hémoglobine. Il est pris en médicament en cas d'anémie. Pour quelles indications le prendre ? En cas de carence ? Tardyféron, Timoferol...Dans quels médicaments est-il présent ? Peut-il être délivré sans ordonnance ? Quels effets secondaires ? Les anémies liées à un dysfonctionnements de globules rouges ou de leur production peuvent être traitées par des injections d'érythrpoïetine, qui favorise la croissance des hématies. En fin les maladies inflammatoires ou cancéreuses demandent un traitement spécifique. Quoiqu'il en soit, une alimentation riche en fer est toujours conseillée. Les aliments qui en contiennent beaucoup sont les lentilles, les huîtres, le persil, les abats ou le germe de blé, par exemple.

BIEN-ÊTRE

Graines de chia : bienfaits, pour maigrir, quelle quantité ?



RICHES EN PROTÉINES et en oméga 3, les graines de chia auraient des bienfaits sur la constipation et le poids. Quelle quantité consommer par jour ? Comment ? Tous les jours ?
Originaires de deux plantes du Mexique, les graines de chia ont d'incroyables bénéfices, que ce soit dans un yaourt, dans une salade ou encore en smoothie. "Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Les fibres sont excellentes pour le transit mais aussi pour calmer la faim !

C'est quoi les graines de chia ?

Les graines de chia sont de toutes petites graines beiges ou noires ressemblant aux graines de sésame. Elles sont issues de deux plantes herbacées originaires du Mexique, la Salvia miltiorrhiza et la Salvia columbariae.

Quels sont les bienfaits des graines de chia pour la santé ?

"Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides, dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Grâce à leur teneur en fibres et en acides gras essentiels, leur consommation est intéressante pour réduire les accidents cardiovasculaires, réguler la tension artérielle… Mais ce n'est pas tout ! Ces petites graines permettraient une meilleure régulation de la glycémie chez les diabétiques. Ces petites graines sont extrêmement riches en oméga-3 mais aussi en oméga-6. Leur bonne teneur en fibres permet de lutter efficacement contre la constipation. C'est également un vivier de protéines, de calcium, de potassium, d'acide folique et d'antioxydants. Ce serait dommage de vous en priver !

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BENI ABBES
DAIRA OULED KHODEIR
COMMUNE DE OULED KHODEIR

NIF N:094708039041723 01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En Application De L'article N° :**65** Alinéa **02** Du Décret Présidentiel N° :**15/247** du **16/09/2015**, Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public,

Le Président De L'Assemblée Populaire Communale D'Ouled-Khodeir Informe Les Soumissionnaires Ayant À RELANCE AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALES N° : **04/2026.**

Réalisation Des Batiments Communal -Commune Ouled Khodeir

Qu'à L'issue De L'analyse Et Le Jugement Des Offres Date : **23/09/2026.**

Conformément Aux Critères Fixés Den le Cahier De Charges Le Marché A Été Provisoirement Attribué Comme Suit :

L'opération	Soumissionnaire	NIF	M.T.T.C (DA)	Délai d'exécution	Critères de chois
Réalisation Des Batiments Communal - Commune Ouled Khodeir	***BENSLIMANE ABDELMADJID*** *Entreprise de travaux de bâtiment tous corps d'état (TCE), d'électricité, de grands travaux publics et d'hydraulique – Terrassement et travaux ruraux – Entreprise d'Installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques.*	180080100700155	27 783 223,93	03 MOIS	OFFRE FINANCIERE ACCEPTABLE

Tous Ceux Qui Ont Connu Le Choix, la commission D'évaluation des offres Ont Le Pouvoir De Présenter Leurs Recours Auprès De La commission des marchés de la commune de D'Ouled-Khodeir dans les **dix (10) Jours** À Compter De La Date De La Publication De La Date Annoncée Au (**BOMOP**) Conformément À L'articles **82** Décret Présidentiel **N°:15/247** du **16/09/2015**, Portant Réglementation Des Marchés Publics Et des Délégations De Service Public.

Aussi Les Soumissionnaires Désirant Prendre Connaissance Des Résultats Détaillés De L'évaluation De Leurs Offres Technique Et Financière Sont Invités De Se Rapprocher Du Service Contractant Au Plus Tard **Trois (03) Jours** À Compter De La Première Parution Du Présent Avis D'attribution Provisoire Du Marché.

Le Jeune Indépendant **du 06/10/2026 / ANEP 2616033101**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique
Office National des Œuvres Universitaires
Direction des Œuvres Universitaires –Mascara

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction des œuvres universitaires de Mascara lance un avis de recrutement aux grades indiqués ci-dessous :

Poste de travail	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités demandées	Nombre de poste ouverts	Structure d'affectation
Administrateur	Concours sur épreuves	Diplôme licence	Sciences juridiques et administratives ou Droit ;Sciences de l'information et de la communication ;Démographie ;Sciences du journalisme et de l'information ;Sciences économiques ;Sciences financières ;Sciences commerciales ;Sciences de gestion ;Sciences politiques et relations internationales ;Sociologie sauf la spécialité Sociologie de l'éducation ;Psychologie : spécialité Psychologie du travail et des organisations, Gestion du stress au travail et Psychologie générale, ainsi que Psychologie sociale ;Sciences islamiques : spécialité Charia et Droit.	01	Mascara

Les dossiers des candidats doivent comprendre les pièces suivantes :

- ♦ Demande manuscrite doit contenir l'adresse et le numero de téléphone ;
- ♦ copie du titre ou diplôme ;
- ♦ photo (1) d'identité récente;
- ♦ copie de la carte d'identité nationale;
- ♦ Copie du justificatif de la situation du candidat vis-à-vis du service national;
- ♦ Extrait du casier judiciaire en cours de validité;
- ♦ Formulaire à remplir par le candidat (formulaire téléchargé du site électronique de la DGFP www.concours-fonction-publique.gov.dz) ou retirer des services de La direction des œuvres universitaires de Mascara.

- En plus des pièces demandées ci-dessus, les fonctionnaires doivent présenter une demande de participation au concours à son administration d'origine qui émit sons avis pour la participation au concours, le candidat doit joindre à sa demande un engagement de démission légalisée en cas de réussite.

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée à 15 jours de travail à compter de la première parution du présent avis dans la présse ecrite.
- Les dossiers doivent être déposé à l'adresse suivante :

« DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES / ROUTE D'ORAN/ SIDI SAID – MASCARA »

N/B : les dossiers incomplets seront rejetés.

Le Jeune Indépendant **du 06/10/2026 / ANEP 2631014386**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LA VILLE et DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA
NIF 0571 47 08 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°29./2026 après résiliation

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, pour la réalisation du lot suivant :

Opération	Lot	site	Qualification demandée
VRD Primaires et secondaires a travers les wilayas 2eme Tranche programme 2021	voirie & trottoirs +Murs de soutennement + assainissement + AEP + eclairage public	site 2: 60 logement LPL commune D'Ichemoul	-Qualification catégorie Quatre (04) en travaux publics (activité principale)

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUAC de BATNA nouvelle cité administrative la verdure BATNA.TEL :033.85.12.22
Les conditions d'éligibilités :
-Qualification catégorie Quatre (04) en travaux publics (activité principale)
Il dispose des moyens matériels suivants :
Le DOSSIER DE CANDIDATURE :
1.Déclaration de candidature, dument renseignée, signé et cachetée selon le modèle joint au cahier des charges.
2.La déclaration de probité dument renseignée, signé et cachetée selon le modèle joint au cahier des charges.
3.Les statuts pour les sociétés.
4.Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou soumissionnaires ou des sous-traitants dans le cas échéant :
a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification suivant le cahier des charges.
-la copie du certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité).
b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
Les bilans financiers des trois (03) dernière années (-2022-2023 -2024) dument certifiés un comptable agrée ou attestation des chiffres d'affaires délivré par les services des impôts.
Les références bancaires.
c/ Capacités techniques : Moyens humains et matériels
La liste des moyens humains mobilisées pour intervenir dans le projet, appuyée obligatoirement par : les diplômes, et l'affiliation auprès des services CNAS.
La liste des moyens matériels mobilisées, dument justifiés par une copie des cartes grises + attestation d'assurance + PV de contrôle technique pour le matériel roulant, une copie ou extrait du registre d'inventaire du matériel visé par un comptable agréé ou huissier de justice ou commissaire aux comptes pour les engins non roulants (moins de douze (12) mois le jour de l'ouverture des plis).
6.Attestation mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validités.
7.Copie du registre de commerce du soumissionnaire (registre de commerce électronique).
8.Numéro d'identification fiscale (NIF).
9.Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2024 des entreprises (SNC- SARL – EURL- SCS)
10.L'extrait de rôle (apuré ou avec échéancier) en cours de validité délivrée au niveau du lieu d'activité portant la mention non inscrite au fichier national des fraudeurs.
11.Les références professionnelles du soumissionnaire des cinq (05) dernières années (justifiées par une attestation de bonne exécution ou certificat de realisation de projets similaires signées par le maître d'ouvrage).
L'offre technique
1-Une déclaration à souscrire dument remplie, signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
2- Une déclaration de sous-traitant dument remplie, signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
3-Un mémoire technique signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
4- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
5.Planning des travaux
L'offre financière
1- La lettre de soumission, remplie, signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument cachetée, signée et rempli par le soumissionnaire.
3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument cachetée, signée et rempli par le soumissionnaire.

observation: L'offre doit être Classée suivant Les documents composant chaque dossier, comme stipulé à l'article 14 du cahier des charges.

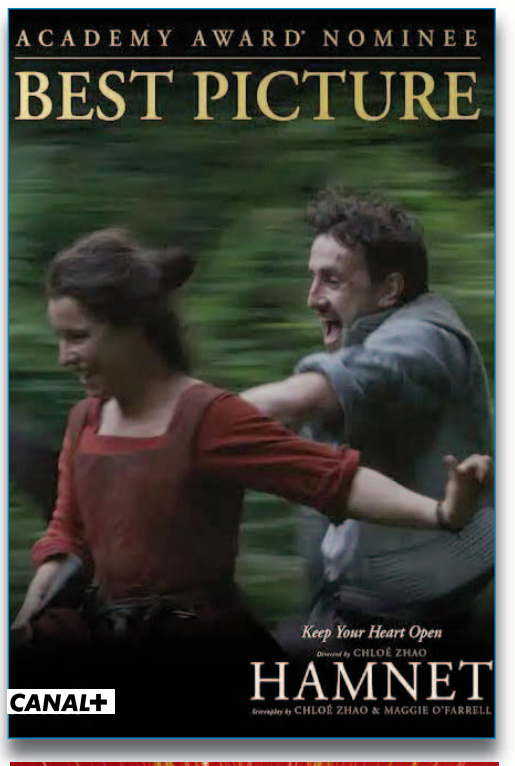
Les offres doivent être adressées à Monsieur :
Le Directeur de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna
Nouvelle cité administrative la verdure BATNA,

-Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées et hermétiquement fermées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres et comportant la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°29./2026 après résiliation
L'objet de l'appel d'offres ».

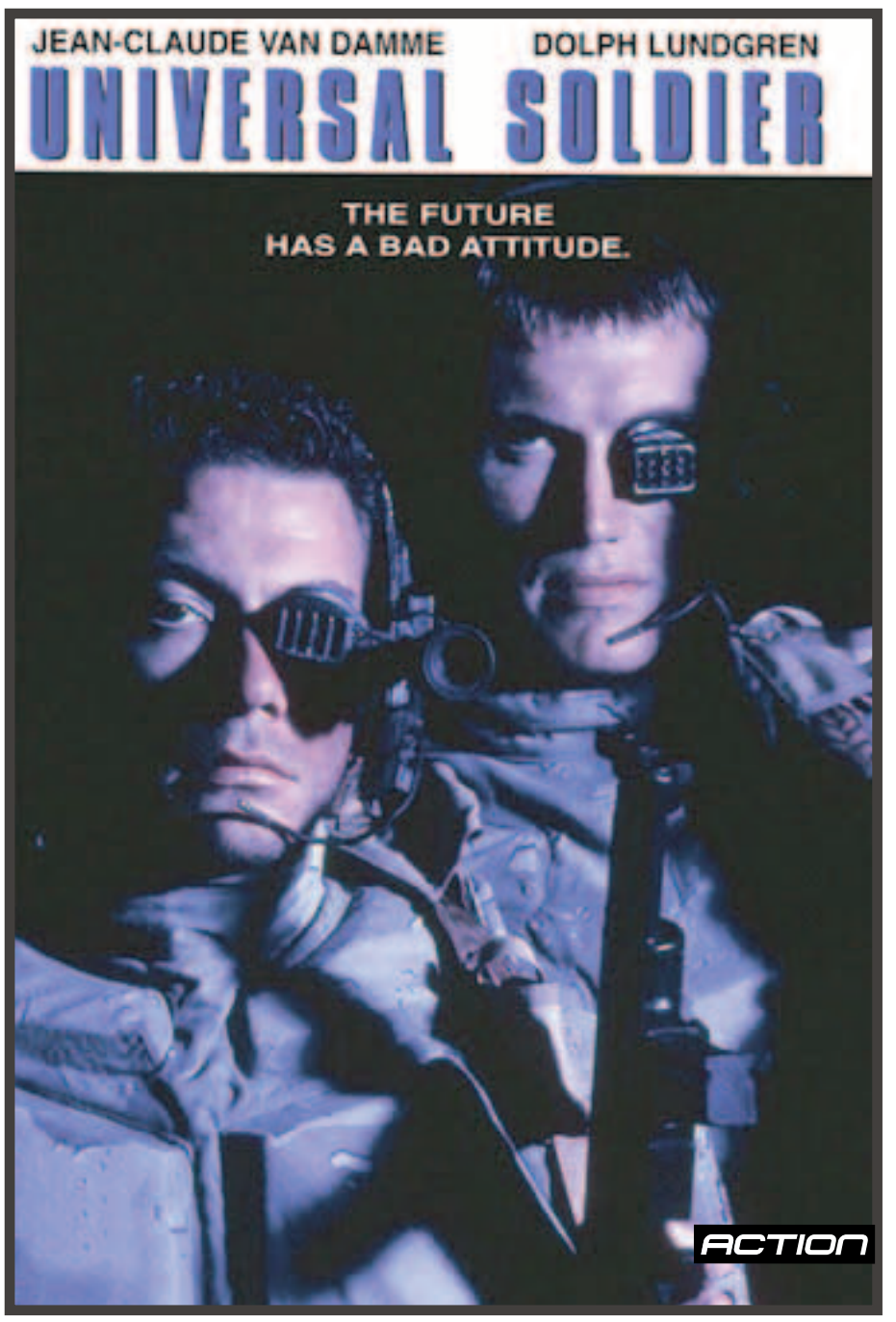
opération: VRD Primaires et secondaires a travers les wilayas 2eme Tranche programme 2021
lot: ,,,





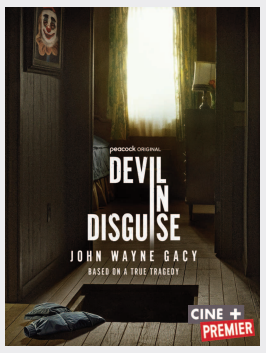






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité France - 2026 — TF1
Koh-Lanta

21h00 Société - France 2026 — France 2
Après la colère

20h50 Série dramatique Etats-Unis - 2025 — M6
9-1-1

20h52 Drame Etats-Unis - 2025 — CANAL+
Hamnet

21h25 Divertissement-humour — W9
France
La grosse rigolade

21h00 Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - Chine - Grande-Bretagne
Hunter Killer

21h05 Comédie — 6ter
France - 2018
Les dents, pipi et au lit

21h00 Série dramatique Etats-Unis 2025 — CINE + PREMIER
Devil in Disguise

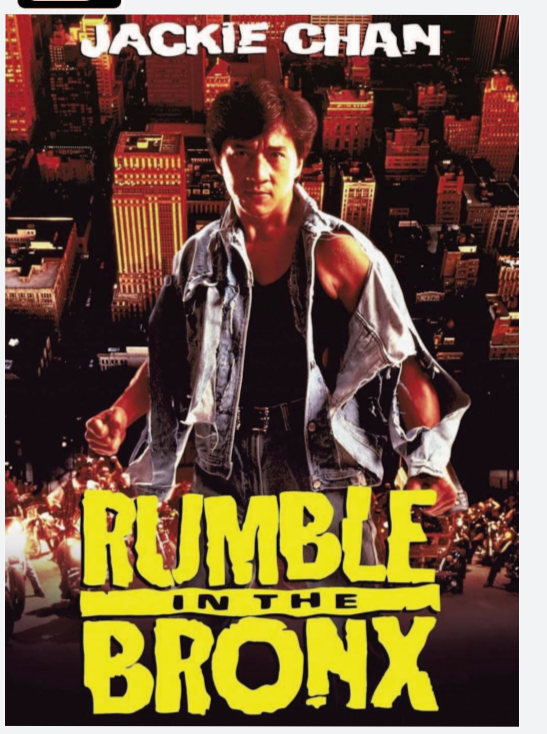
21h00 Rugby : Championnat national — CANAL+ SPORT
des provinces néo-zélandaises

19h30 Thriller - Etats-Unis 2025 — CINE CINEMA
Le Mage du Kremlin

20h50 Film documentaire — CANAL+ family
France - 2021
La panthère des neiges

21h25 Magazine des médias — TMC
France
21h Médias

21h00 la chaine ACTION



Cinéma (HongKong - 1995)

Jackie Chan dans le Bronx

Le sympathique Keung, policier à Hongkong et maître en arts martiaux, se rend à New York pour assister à un mariage. Il profite de son séjour pour donner un coup de main dans l'épicerie familiale. Mais le magasin se trouve en plein Bronx, un quartier où sévissent de nombreux gangs, dont une bande qui rançonne les commerçants. Keung décide de ramener la sérénité, quitte à jouer des pieds et des poings.

22h30

Film de science-fiction (Etats-Unis - 1992)

Universal Soldier

Luc Devereaux et Andrew Scott se sont entretués au Viêtnam, le premier, dont l'âme était restée pure en dépit des atrocités traversées, ayant surpris le second en train de massacrer allègrement des civils. Manipulés et programmés, ces deux combattants d'exception "revivent" aujourd'hui sous forme d'"Universal Soldiers", machines à tuer mi-hommes, mi-robots. L'armée les utilise pour des missions très spéciales. Lors d'une prise d'otages, Luc se remémore brusquement les circonstances de sa mort. Il prend la fuite avec une jeune journaliste, Veronica.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:52 | 12:17 | 15:35 | 18:05 | 19:26 | 04:57 | 12:22 | 15:40 | 18:10 | 19:30 | 05:12 | 12:36 | 15:55 | 18:24 | 19:45 | 05:05 | 12:27 | 15:48 | 18:17 | 19:34 | 05:18 | 12:43 | 16:01 | 18:31 | 19:51 | 05:23 | 12:48 | 16:07 | 18:36 | 19:56 | 05:27 | 12:51 | 16:09 | 18:39 | 19:59 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8609 — MARDI 6 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	22°
Oran	29°	20°
Constantine	30°	16°
Ouargla	32°	19°

UNE PLATEFORME PHARMACEUTIQUE POUR APPROVISIONNER L'AFRIQUE

L'Algérie vise un rôle régional

La production pharmaceutique nationale couvre désormais 82 % des besoins du marché en valeur. Réunis hier à Alger, les acteurs du secteur ont mis en avant le renforcement des capacités locales et les ambitions de l'Algérie à l'export, notamment vers les marchés africains.



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri.

A l'ouverture des travaux de la deuxième édition du Congrès international du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), organisée sous le thème «Souveraineté nationale et ouverture africaine pour une santé durable», le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, a mis en avant la progression des capacités nationales de production. «Cette souveraineté sanitaire s'appuie sur une industrie pharmaceutique dont les capacités ont fortement progressé», a-t-il déclaré, précisant que l'Algérie compte désormais près de 230 établissements pharmaceutiques.

La production pharmaceutique nationale a atteint 4,9 milliards de dollars en 2025, tandis que la production locale couvre 82 % des besoins du marché en valeur. Le ministre a également fait état d'un taux d'intégration élevé, avec près de 95 % de la production réalisée selon le système «Full Process».

Ces capacités doivent notamment permettre de développer les exportations et de renforcer les échanges avec les pays africains.

Kouidri a rappelé, dans ce cadre, les résultats du Congrès ministériel africain sur la production locale des médicaments et des technologies de santé, organisé à Alger en novembre 2025 et conclu par l'adoption de la «Déclaration d'Alger».

Des contrats d'exportation de produits pharmaceutiques algériens avaient alors été signés avec la Mauritanie, le Mali et le Sénégal. Des accords avaient également été conclus entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et plusieurs agences africaines afin de faciliter l'enregistrement réciproque des médicaments. L'Algérie travaille désormais à la création d'un hub pharmaceutique stratégique africain. «Nous travaillons à la concrétisation d'un projet de plateforme pharmaceutique stratégique africaine», a annoncé Kouidri. Celle-ci devrait contribuer à l'approvisionnement des pays africains en médicaments et produits de santé essentiels, notamment les vaccins et les produits prioritaires.

Le projet vise à fédérer les capacités nationales et à renforcer la coopération Sud-Sud. Le ministre a également souligné l'importance des initiatives de l'Agence africaine des médicaments (AMA) et de l'Africa CDC pour favoriser la convergence des réglementations et mettre en place des mécanismes communs garantissant la disponibilité, la qualité et la sécurité des médicaments.

De son côté, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a déclaré que «la souveraineté sanitaire se mesure à la capacité du pays à connaître ses besoins, à les planifier, à les sécuriser, à diversifier ses sources et à développer ses capacités sanitaires nationales». Il a souligné l'importance de décisions fondées sur «des données précises et fiables», ainsi que sur la qualité des produits et services de santé.

Il a également estimé que «la consolidation de la souveraineté sanitaire doit aller de pair avec une ouverture maîtrisée sur l'Afrique», notamment à travers l'échange d'expertises, le développement des compétences, la recherche et la coopération dans les domaines de la réglementation, du contrôle et de la production pharmaceutique.

Le ministre a par ailleurs mis en avant l'évolution du rôle du pharmacien, désormais étroitement lié à la sécurité du patient, au bon usage du médicament et à la qualité des produits de santé. Cette évolution concerne l'ensemble de la profession, de l'officine à l'hôpital, en passant par la biologie médicale et l'industrie pharmaceutique.

Sur le plan réglementaire, Aït Messaoudène a annoncé plusieurs mesures destinées à renforcer l'encadrement du secteur.

Il a notamment cité le projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de prescription des produits pharmaceutiques, adopté en Conseil des ministres et actuellement en cours de finalisation avant sa publication au Journal officiel. Un deuxième texte portant sur les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à la médecine humaine a également été adopté.

Le ministre a aussi évoqué la mise en place d'une carte sanitaire nationale régulièrement actualisée, qui devrait intégrer notamment le réseau des pharmacies et les laboratoires d'analyses médicales. L'objectif est d'adapter la répartition des équipements, des ressources humaines et des capacités sanitaires aux besoins des différentes régions.

Sihem Bounabi

UN CONDUCTEUR DE TRAIN GRIÈVEMENT BLESSÉ APRÈS UN JET DE PIERRES

La SNTF tire la sonnette d'alarme

UN CONDUCTEUR de la SNTF a été grièvement blessé à Relizane, après que le train de marchandises qu'il conduisait a été la cible d'un jet de pierres. Face à cette récente agression, la société ferroviaire monte au créneau, dénonçant un «acte criminel» et mettant en garde contre les conséquences très graves de ce phénomène. Le rail n'est pas à l'abri des actes de vandalisme qui peuvent, à tout moment, tourner au drame. Un conducteur de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a été grièvement blessé dimanche 4 octobre, vers 19h30, alors qu'il assurait son service à bord d'un train de transport de marchandises dans la wilaya de Relizane. Dans un communiqué rendu public hier, la Direction générale de la SNTF a fermement condamné cette agression, qu'elle qualifie d'«acte criminel, irresponsable et inacceptable». Elle a tenu à rappeler que le jet de pierres contre les trains ne constitue pas un anecdotique acte de vandalisme, mais bien évidement un comportement susceptible de mettre directement en danger l'ensemble des usagers du rail, la vie des conducteurs, des voyageurs.

La gravité de ces actes tient aussi à leurs conséquences dramatiques imprévisibles. Outre les dommages pouvant être occasionnés aux trains et aux infrastructures ferroviaires, ces agressions peuvent provoquer, sans va sans dire, de graves blessures, voire entraîner des pertes en vies humaines, a encore alerté la SNTF. L'entreprise publique appelle ainsi à mettre, séance tenante, un terme à ces comportements et exhorte les citoyens, principalement ceux résidant à proximité des voies ferrées, à faire preuve de responsabilité et à signaler tout agissement susceptible de compromettre la sécurité des personnes et des trains. La Direction générale a assuré, de son côté, qu'elle poursuivra, en coordination avec les services compétents, le renforcement des mesures de prévention et de protection, en vue de faire face à ce phénomène et de préserver la sécurité des personnes, tout en garantissant la continuité du service public ferroviaire. Un rappel qui intervient alors que chaque projectile lancé contre un train peut présenter une véritable menace pour la vie humaine. «Une agression contre un train est une atteinte à la sécurité de tous», a conclu la SNTF.

Khalil Aouir



FONDS UNIVERSITAIRE POUR L'INNOVATION ET LES START-UP

Un nouveau levier de financement

LE FONDS universitaire pour l'innovation et les start-up vient d'obtenir l'agrément de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), ouvrant la voie à la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement destiné aux entreprises et projets innovants issus de l'écosystème universitaire et scientifique national. L'agrément a été accordé lors de la réunion de la COSOB tenue le 29 septembre 2026, pour la création de ce fonds de placement collectif à capital-risque (FCPR), dont les actifs initiaux proposés s'élèvent à 280,354 millions de dinars, a indiqué hier un communiqué de la COSOB. Le fonds ciblera principalement les entreprises, start-up et projets innovants non cotés relevant ou étant liés à l'écosystème universitaire, scientifique, technologique et entrepreneurial national. Ses interventions concernent notamment des secteurs à fort potentiel, tels que la numérisation et l'intelligence artificielle, la santé et les biotechnologies, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'énergie et l'environnement, l'industrie et les matériaux, ainsi que la logistique et les services technologiques. À travers ces investissements, le Fonds universitaire pour l'innovation et les start-up entend accompagner le développement de projets prometteurs et faciliter leur passage de la recherche et de l'innovation vers l'investissement et le développement à plus grande échelle. La gestion du fonds sera assurée par la Société d'Investissement Financier de l'Université Alger 3, a précisé la COSOB. Ce nouveau fonds s'inscrit dans le cadre du règlement n° 24-02 du 23 octobre 2024, relatif aux organismes de placement collectif à capital-risque (OPCR), qui définit le cadre réglementaire applicable à ce type de véhicules d'investissement. Il devient ainsi le deuxième fonds agréé dans le cadre de cette nouvelle réglementation, illustrant l'intérêt croissant accordé aux organismes de placement collectif à capital-risque comme instruments de financement des entreprises et projets présentant un fort potentiel de développement.

Rim Boukhari